Portrait de la contribution sociale et économique des organismes communautaires de Saguenay

Sous la direction de

Guylaine Boivin (CDC du Roc)
Geneviève Siméon (CDC des Deux-Rives)
Pierre-André Tremblay (UQAC)

Décembre 2008

REMERCIEMENTS

C’est avec grand plaisir que nous vous présentons le résultat du rapport sur le *Portrait de la contribution sociale et économique des organismes communautaires de Ville de Saguenay*. Ce portrait n’a pu être entrepris que grâce à l’appui de nombreuses personnes et organisations.

Nos premiers remerciements vont aux organismes membres de la Corporation de développement communautaire du Roc (Chicoutimi), de la Corporation de développement communautaire des Deux-Rives (Jonquière) et du Regroupement des organismes communautaires de La Baie qui ont accepté de répondre au questionnaire.

Madame France Simard et M. Sébastien Bouchard ont été des chargés de projet efficaces, compétents et dévoués qui ont eu un impact majeur dans l’avancement des travaux. Madame Claire Tremblay et Madame Josée Lebel se sont chargées de la correction et de la mise en page finale. Nous tenons également à souligner la participation de Madame Sylvie Dubord à la relecture du document.

Il importe aussi de souligner la participation de Madame Françoise Gauthier, députée de Jonquière. Nous espérons que ce portrait de la contribution sociale et économique des organismes communautaires de Ville de Saguenay permettra une meilleure vision de milieu communautaire.

L’aide financière des organismes suivants a été indispensable et nous tenons à les remercier :

- Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale, section Saguenay-Lac-Saint-Jean ;
- Centraide ;
- Direction régionale d’Emploi-Québec.

AVIS AU LECTEUR

Veuillez prendre note que la section prévue présentant les données par arrondissement n’a pu être incluse dans ce document. Des raisons indépendantes de notre volonté ne nous ont pas permis de finaliser cette section. Ces données seront disponibles à une date ultérieure.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS III
AVIS AU LECTEUR V
TABLE DES MATIERES VII
LISTE DES TABLEAUX IX
LISTE DES FIGURES XI
INTRODUCTION XIII
METHODOLOGIE XV
SECTION I L'ANCRAGE DES GROUPES COMMUNAUTAIRES DANS LE MILIEU 1
1. L'ancrage spatio-temporel 1
1.1 Année d'incorporation des groupes communautaires 1
1.2 Le territoire d'intervention des organismes 3
2. L'ancrage social 4
2.2 Les types de population rejointe 6
2.4 Le membership 9
2.5 Le bénévolat 11
2.5.1 Fonctions occupées par les bénévoles 13
2.5.2 La provenance des bénévoles 14
2.5.3 Le bénévolat selon le secteur d'intervention 14
2.5.4 Valeur économique du bénévolat 15
3. L'ancrage politique 15
3.1 Les instances décisionnelles 15
3.2 Le réseautage dans les organismes communautaires 17
3.2.1 Concertation, représentation et collaboration dans le secteur communautaire 17
3.2.2 Concertation, représentation et collaboration avec d'autres instances 18
Synthèse 19
SECTION II LES SECTEURS D'INTERVENTION, LES ACTIVITES ET LES SERVICES : L'ACTION DES GROUPES COMMUNAUTAIRES 21
1. Les secteurs d'intervention 21
1.1 Secteur d'intervention et genre de groupe 24
2. Les activités offertes par les organismes communautaires 24
3. Les services offerts par les organismes communautaires 25
4. Les heures d'ouverture 27
5. La tarification des services 28
5.1 Genre de groupes demandant une tarification 28
Synthèse 29
SECTION III LA CONTRIBUTION DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES A L'EMPLOI 31
1. Description générale 31
2. Les emplois réguliers 33
2.1 La rémunération du personnel régulier 34

2.2 Le niveau de scolarité du personnel régulier 36
2.3 L'ancienneté du personnel régulier 36
2.4 L'âge du personnel 37
3. Le personnel occasionnel et/ou dans des programmes 39
Synthèse 39

SECTION IV IMPACTS ECONOMIQUES DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES 41
1. Sources de financement 41
1.1 Financement récurrent 42
2. État du financement 43
2.1 Difficultés de financement 45
2.2 Temps consacré à la recherche de financement 46
3. Dépenses des groupes 47
3.1 Frais d'opération 48
3.2 Frais d'administration 48
3.3 Localisation des fournisseurs principaux 49
Synthèse 50
SECTION V L'ÉCONOMIE SOCIALE DANS LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES 51
1. L'idée du volet d'économie sociale 52
2. Les liens entre les volets d'économie sociale et leur organisme porteur 52
3. L'ancrage spatio-temporel de l'économie sociale 53
3.1 Année d'incorporation des entreprises d'économie sociale et des organismes ayant un volet d'économie sociale (OVEES) 53
3.2 Répartition des organismes selon le territoire d'intervention 53
4. L'ancrage social de l'économie sociale 54
4.1 Les personnes rejointes par les OVEÉS 54
4.2 Groupes socio-économiques rejoints 55
4.3 Les lieux de concertation des entreprises d'économie sociale 56
4.4 Heures d'ouverture 57
4.5 Le personnel dans les OVÉES 58
4.6 Les secteurs d'interventions des entreprises d'économie sociale 61
4.7 Le bénévolat dans l'économie sociale 62
4.8 Les services offerts 63
5. La question du financement 64
Synthèse 65

ANNEXES XIX
A Copie du contenu du document *Consignes du questionnaire* XIX
B Copie du questionnaire XXVIII
C Liste des membres des regroupements 2005-2006 XLIII
Liste des membres de la CDC des Deux-Rives XLIII
Liste des membres de la CDC du Roc XLIV
Liste des membres du Regroupement local des organismes communautaires en santé & services sociaux de La Baie & du Bas-Saguenay. XLV

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Répartition des organismes communautaires par regroupement XVI
Tableau 2 Population des arrondissements et proportion de groupes participants XVII
Tableau 3 Statut juridique des organismes ayant répondu au questionnaire XVII
Tableau 4 Année d'incorporation des groupes 1
Tableau 5 Territoire couvert par les organismes communautaires 3
Tableau 6 Territoire couvert et financement des organismes communautaires 4
Tableau 7 Nombre de personnes rejointes par les organismes communautaires 5
Tableau 8 Répartition du nombre de personnes rejointes directement 5
Tableau 9 Types de population rejointe par l'organisme (1er choix) 6
Tableau 10 Statut socio-économique rejoint (1er choix) 8
Tableau 11 Membership dans les organismes communautaires 10
Tableau 12 Critères d'admission au membership d'un organisme 11
Tableau 13 Répartition des bénévoles par organisme 12
Tableau 14 Répartition du nombre d'heures de bénévolat par organisme (novembre 2006) 12
Tableau 15 Fonctions occupées par les bénévoles dans les organismes communautaires 13
Tableau 16 Provenance des bénévoles œuvrant dans les organismes communautaires 14
Tableau 17 Situation des organismes communautaires en égard à la gestion démocratique 16
Tableau 18 Nombre de lieux de concertation, représentation et collaboration dans le milieu communautaire 18
Tableau 19 Nombre de lieux de concertation, représentation et collaboration avec d'autres instances 18
Tableau 20 Secteur d'intervention principal 22
Tableau 21 Secteurs d'intervention cumulés 23
Tableau 22 Croisement entre genre de groupe et secteur d'intervention 24
Tableau 23 Services offerts (1er choix) 26
Tableau 24 Groupes demandant une tarification 28
Tableau 25 Répartition des organismes qui demandent une tarification 29
Tableau 26 Nombre et pourcentage d'employés et employées par organisme 32
Tableau 27 Les fonctions présentes dans les organismes communautaires 32
Tableau 28 Le statut du personnel 33
Tableau 29 Répartition des emplois réguliers selon le genre 34
Tableau 30 Répartition des emplois réguliers en fonction du salaire et du genre de la personne 35
Tableau 31 Répartition du personnel selon la scolarité et le salaire horaire moyen 36
Tableau 32 Ancienneté du personnel régulier 37
Tableau 33 Âge du personnel 37
Tableau 34 Âge du personnel selon la fonction occupée 38
Tableau 35 Sources de financement des organismes communautaires 41
Tableau 36 Répartition des organismes selon l'entente de financement récurrente 43
Tableau 37 Répartition des organismes selon leurs revenus 44
Tableau 38 Pourcentage du temps consacré à la recherche de financement 47
Tableau 39 Répartition des dépenses (frais d'opération) 48
Tableau 40 Répartition des dépenses (frais d'administration) 49
Tableau 41 Localisation des fournisseurs 49
Tableau 42 Origine de l'idée du service d'économie sociale 52

Tableau 43 Année d'incorporation des entreprises d'économie sociale 53
Tableau 44 Territoire couvert par les entreprises d'économie sociale..... 54
Tableau 45 Personnes rejointes par les entreprises d'économie sociale..... 54
Tableau 46 Personnes rejointes par les entreprises d'économie sociale..... 55
Tableau 47 Groupes socio-économiques rejoints (1er choix)..... 56
Tableau 48 Groupes socio-économiques rejoints (combinés) 56
Tableau 49 Nombre de lieux de concertation, représentation et collaboration avec le milieu communautaire..... 57
Tableau 50 Nombre de lieux de concertation, représentation et collaboration avec d'autres instances..... 57
Tableau 51 Répartition des emplois réguliers dans les entreprises d'économie sociale selon le genre..... 58
Tableau 52 Répartition des emplois réguliers dans les entreprises d'économie sociale selon le genre..... 59
Tableau 53 Salaires annuels comparés..... 60
Tableau 54 Secteur d'intervention principal des OVEÉS..... 61
Tableau 55 Les secteurs d'intervention combinés 62
Tableau 56 Répartition des bénévoles par organisme (OVEÉS) 63
Tableau 57 Répartition du nombre d'heures de bénévolat par organisme (OVEÉS) (pour novembre 2006) 63
Tableau 58 Les services offerts par les OVEÉS (1er service) 64

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Années d'incorporation 2
Figure 2 Répartition des organismes selon le type de population desservie (réponses combinées) 7
Figure 3 Répartition des organismes selon le groupe socio-économique rejoint (en %) 9
Figure 4 Activités offertes par les organismes 25
Figure 5 Services offerts et services combinés 27
Figure 6 Les heures d'ouverture 28
Figure 7 Répartition des organismes selon le niveau des difficultés de financement (Saguenay) 45
Figure 8 Répartition des organismes selon le niveau des difficultés de financement (TNCDC) . 45
Figure 9 Temps alloué à la recherche de financement 47
Figure 10 Heures d'ouverture des OVEÉS 57

INTRODUCTION

L'idée de réaliser une étude commune sur les impacts sociaux et économiques des groupes membres des trois regroupements locaux au Saguenay est née du besoin d'avoir un portrait actualisé du milieu communautaire. Les deux CDC avaient déjà réalisé de telles études mais celles-ci dataient de 1998 pour la CDC du Roc et de 2000 pour la CDC des Deux-Rives. Pour le Regroupement des organismes communautaires de La Baie et du Bas-Saguenay, il s'agissait d'une première étude. Il convenait donc de mettre à jour les données de ces recherches.

La fusion des sept municipalités, devenues Ville de Saguenay, a changé profondément le contexte d'action des CDC. Elle a imposé un changement d'échelle et une augmentation des lieux et des liens de concertation entre organisations. De plus, les groupes ont, depuis une dizaine d'années, développé de nouveaux volets à leurs activités. Ces activités sont en partie liées à l'économie sociale. On en ignore encore le profil général, ainsi que les conséquences sur les autres dimensions des activités des groupes communautaires. Cet aspect sera un ajout intéressant.

L'objectif global de cette étude était de décrire et de mieux comprendre les impacts sociaux et économiques des activités des groupes membres à l'échelle de Ville de Saguenay et des environs. Plus particulièrement, l'étude servira à :

- Promouvoir l'action communautaire par une meilleure compréhension de ses impacts;
- Contribuer à la reconnaissance du travail du milieu communautaire au niveau local;
- Recueillir des informations sur de nouvelles problématiques;
- Outiller les regroupements locaux dans leurs rapports avec les autres acteurs locaux, régionaux et nationaux;
- Chiffrer le travail des personnes bénévoles;
- Effectuer certaines comparaisons avec des groupes communautaires québécois (par l'utilisation de l'étude de la Table nationale des CDC) ;
- Faire un portrait des organismes d'économie sociale et voir quelle place ils occupent dans le milieu communautaire;
- Mettre à jour les données existantes et les comparer aux données plus anciennes s'il y a lieu, afin de mieux comprendre la trajectoire parcourue par les groupes depuis une dizaine d'années. Nous aurions souhaité réaliser une analyse comparative plus approfondie des données de cette étude avec celles des études de 1998 et 2000. Malheureusement, le manque de financement ne nous a pas permis d'aller plus loin. Nous avons tout de même fait ressortir quelques éléments plus marquants en lien avec les deux études et celle de la Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNCDC);
- Obtenir des données couvrant les organismes par arrondissement, c'est-à-dire par regroupement. Là encore, le manque de ressources financières et humaines n'a pas permis de rendre compte de l'ensemble des données.

METHODOLOGIE

Un comité a été formé pour travailler à la réalisation de cette étude. Ce comité était formé du professeur/chercheur Pierre-André Tremblay de l'UQAC, de Guylaine Boivin et Geneviève Siméon respectivement coordonnatrice de la CDC du Roc et directrice générale de la CDC des Deux-Rives. À ceux-ci, on ajoute deux chargés de recherche soit France Simard et Sébastien Bouchard.

Pour répondre aux questions que le comité de travail a identifiées, nous avons utilisé le questionnaire développé par la Table nationale des CDC et en avons repris la méthodologie (Tardif et al. 2004). Nous avons complété ce questionnaire en ajoutant une section sur les activités d'économie sociale dans les organismes membres des regroupements, afin d'avoir une idée plus juste de l'ampleur de ce phénomène.

La population de la recherche est l'ensemble des groupes membres de la CDC du Roc, de la CDC des Deux-Rives et du Regroupement local des organismes communautaires de La Baie et du Bas-Saguenay, soit 117 membres. Un nombre appréciable (83 organismes) ont répondu au questionnaire, ce qui représente 74 % des 112 membres des trois regroupements (certains organismes sont membres de plus d'un regroupement).

Certains regroupements comptent, parmi leurs membres, des personnes ou des institutions. Notre étude ne portant pas sur ce genre de membres, nous n'avons cherché à joindre que les organisations concernées, soit celles appartenant au milieu communautaire ou à l'économie sociale. Celles-ci ont été invitées, par lettre, à assister aux cinq séances organisées pour répondre au questionnaire. Certains documents requis concernaient la dernière année financière complétée**. Les informations recueillies touchaient donc l'année 2005-2006, et c'est de cette année financière que rend compte le présent document**.

Une des personnes responsables de la recherche assistait à ces séances pour participer à la passation du questionnaire et répondre, le cas échéant, aux interrogations. Nous avons ensuite vérifié chaque questionnaire pour en déceler les erreurs et effectué des rappels téléphoniques pour les corriger. Les questionnaires ont ensuite été saisis pour traitement dans SPSS[1]. La période de collecte des informations est allée de janvier à mai 2007.

Les organismes ayant répondu au questionnaire sont répartis dans les différents regroupements de la manière présentée dans le tableau 1.

[1] Il s'agit du *Statistical Package for the Social Sciences* ™ , le logiciel le plus connu d'analyse statistique.

Tableau 1
Répartition des organismes communautaires par regroupement

Regroupement	Nombre d'organismes membres	Nombre d'organismes ayant répondu	Pourcentage du nombre de répondants (%)
CDC des Deux-Rives	41	25	30,1
CDC du Roc	51	38	45,8
Regroupement des organismes communautaires de La Baie et du Bas-Saguenay	20	15	18,1
CDC des Deux-Rives/CDC du Roc*	4	4	4,8
CDC du Roc/Regroupement des organismes communautaires de La Baie et du Bas-Saguenay*	1	1	1,2
Total	**112**	**83**	100

* Certains organismes sont membres de deux regroupements à la fois.

Sur les 83 organismes ayant répondu, cinq organismes sont membres de deux regroupements à la fois. Dans tous les cas, ils sont membres de la CDC du Roc. Par ailleurs, quatre de ces cinq organismes sont membres de la CDC des Deux-Rives et de la CDC du Roc.

Le dernier est membre du Regroupement des organismes communautaires de La Baie et du Bas-Saguenay ainsi que de la CDC du Roc. Si on inclut ces cinq organismes dans le membership des regroupements, la répartition des organismes ayant répondu est la suivante:

- CDC du Roc : 43 organismes (51,8 % du total des groupes membres de la CDC)
- CDC des Deux-Rives : 29 organismes (35,0 % du total des groupes membres de la CDC)
- Regroupement des organismes communautaires de la Baie et du Bas-Saguenay : 16 organismes (19,3 % du total des groupes membres du Regroupement)

Ici, le pourcentage total est supérieur à 100 % puisque les cinq organismes membres de deux regroupements sont comptés deux fois. En 2007, la population de Ville de Saguenay était de 146 641 personnes[2]. Le tableau 2 permet de faire une comparaison entre la population relative de chaque arrondissement et celle du nombre de groupes membres des regroupements. De façon générale, la proportion des groupes reproduit celle de la proportion de la population de leur arrondissement dans l'ensemble de Saguenay, Ville de La Baie étant un peu supérieur.

[2] Source : Décret de population 2008 du ministère des Affaires municipales

Tableau 2
Population des arrondissements et proportion de groupes participants

Arrondissement	Population	Population totale (%)	Proportion des groupes membres relativement au nombre total de groupes (%)
Chicoutimi	67 996 (incluant Chicoutimi, Laterrière et Canton Tremblay)	46,4	45,5
Jonquière	59 517 (incluant Jonquière, Lac Kénogami et Shipshaw)	40,6	36,6
La Baie	19 128	13,0	17,8
TOTAL	**146 641**	**100**	**98,9**

On retrouve, dans les trois regroupements, des organismes relevant de deux statuts juridiques : organisme à but non lucratif (OBNL) et coopératives. Comme le montre le tableau 3, la presque totalité des répondants (96,3 %) sont des organismes à but non lucratif avec charte (OBNL).

Tableau 3
Statut juridique des organismes ayant répondu au questionnaire

Statut juridique	Nombre d'organismes	Pourcentage (%)
OBNL	80	96,4
Coopératives	2	2,4
Autres	1	1,2
Total	**83**	100

SECTION I

L'ANCRAGE DES GROUPES COMMUNAUTAIRES DANS LE MILIEU

Les organismes communautaires naissent d'un besoin du milieu et ont, de ce fait, un ancrage particulier dans leur territoire d'appartenance. Dans cette section, nous présenterons l'ancrage des organismes communautaires dans leur milieu, en commençant par l'ancrage spatio-temporel, puis l'ancrage social et, enfin, l'ancrage politique. Nous retrouverons de l'information sur les organismes communautaires concernant leur année d'incorporation, leur territoire d'intervention, les populations rejointes, le membership, le bénévolat, les instances décisionnelles, ainsi que le réseautage des organismes communautaires avec les divers acteurs du milieu.

1. L'ancrage spatio-temporel

1.1 Année d'incorporation des groupes communautaires

L'année d'incorporation d'un groupe est un signe important de son ancrage dans le milieu car elle donne des indications sur la durée et, conséquemment, la solidité des liens tissés entre un organisme et son environnement. Une durée plus longue indique une « capacité de survie » plus importante, c'est-à-dire une relation plus étroite entre l'organisme et son milieu. Nous pouvons croire que plus longue est la durée, plus l'organisme est connu et reconnu – bien qu'une véritable reconnaissance des organismes communautaires par les autorités locales se fasse encore attendre[3].

Tableau 4
Année d'incorporation des groupes

Année d'incorporation	Nombre d'organismes	Pourcentage (%)	Pourcentage cumulé (%)
Avant 1980	16	19,51	19,51
1981 à 1985	17	20,73	40,24
1986 à 1990	15	18,29	58,54
1991 à 1995	23	28,05	86,59
1996 à 2000	8	9,76	96,34
Après 2000	3	3,66	100
Total	**82**	**100**	___

[3] Cette partie ayant été écrite avant l'adoption du cadre de reconnaissance des organismes communautaires par Ville de Saguenay le 15 janvier 2009.

Figure 1
Années d'incorporation

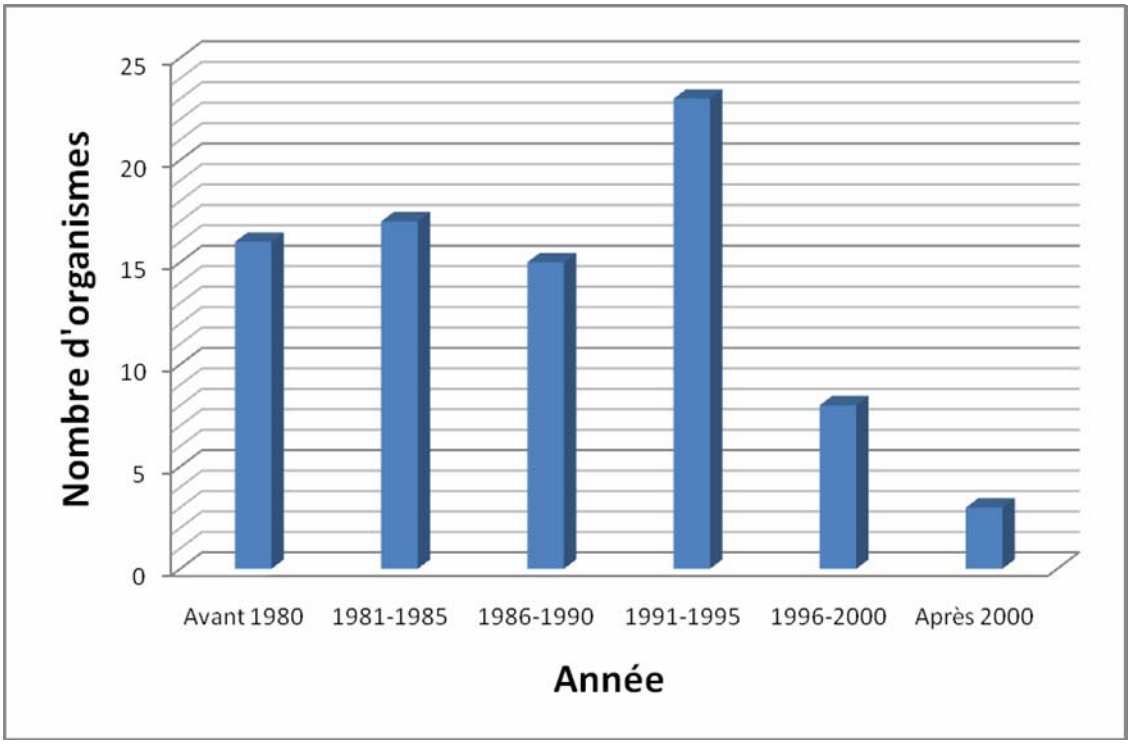

La figure 1 montre que 58,5 % des organismes ont été créés avant 1991; ils ont donc 15 ans et plus d'existence. Par ailleurs, 40 % des organismes ont été fondés avant 1985, ce qui leur donne plus de 20 ans d'activités. On peut supposer, dans ce cas, que ces organismes ont un ancrage plus fort dans le milieu. D'autre part, 28,05 % des organismes ont été créés entre 1991 et 1995.

On remarque un ralentissement de la création d'organismes à partir de 1995. Les organismes créés avant et après 1995 ne diffèrent pas en termes de milieu d'intervention et de caractéristiques. Le manque de financement pourrait expliquer la baisse dans la création d'organismes communautaires à partir de 1996 car huit des onze organismes créés après 1995 ont un financement plus bas que la moyenne (dans certains cas, beaucoup plus bas), comme on le verra plus loin.

Pour les fins de l'étude, nous avons catégorisé les organismes en 7 genres de groupes[4] :

- Promotion et défense des droits ;
- Entraide ;
- Services ;

[4] Nous nous sommes inspirés des recherches précédemment effectuées sur les CDC de Saguenay.

- Entraide et services ;
- Regroupement d'organismes communautaires ;
- Entreprises d'économie sociale, etc.

On peut noter que 15 des 36 organismes communautaires qui sont des groupes d'entraide et de services ont été créés entre 1991 et 1995. Par contre, 5 des 13 groupes de défense des droits ont été créés avant 1980.

1.2 Le territoire d'intervention des organismes

Chaque organisme précise, dans sa charte d'incorporation, quel territoire il compte couvrir dans la dispensation de ses activités et services. Ce territoire peut être à diverses échelles : ce peut être un quartier, un arrondissement, le territoire d'un ex-CLSC, une municipalité régionale de comté (MRC), une sous-région ou une région. C'est ce qu'indique le tableau 5.

Tableau 5
Territoire couvert par les organismes communautaires

Territoire couvert	Nombre d'organismes	Pourcentage (%)
Quartier ou arrondissement	22	26,51
Territoire de CLSC	22	26,51
MRC	4	4,82
Sous-régional	16	19,28
Régional	19	22,89
Total	**83**	**100**

Lorsqu'on demande aux organismes de délimiter le territoire couvert par leurs activités, c'est l'échelle du territoire urbain (quartier, arrondissement ou territoire d'un ex-CLSC) qui ressort pour 53 % des organismes. Le territoire régional conserve une certaine importance avec quand même près de 23 % des organismes.

Comme on le verra aussi au chapitre 4, il ne semble pas y avoir de rapport clair entre les revenus des groupes et la grandeur du territoire couvert. C'est ce qu'indique le tableau 6, qui totalise l'ensemble des groupes ayant répondu au questionnaire.

Tableau 6
Territoire couvert et financement des organismes communautaires[5]

Territoire couvert	Revenus moyens ($)	Revenus médians ($)	Pourcentage du revenu total (%)
Quartier ou arrondissement	127 370	117 220	16,1
Territoire de CLSC	269 270	104 683	31,0
MRC	146 302	99 570	3,4
Sous-régional	347 102	112 704	32,0
Régional	169 286	149 132	17,5

On voit que les organismes communautaires oeuvrant dans des territoires intermédiaires, soit les territoires de CLSC ou sous-régional, reçoivent les plus hauts revenus (63 %).

2. L'ancrage social

Cette partie analyse le support social que donnent et reçoivent les organismes communautaires à partir de données sur les populations rejointes, les groupes socio-économiques rejoints, le membership et le bénévolat. Ces informations se basent sur le fait que l'ancrage des groupes dans leur milieu passe aussi par les personnes qui œuvrent dans les groupes, ou qui entrent en contact avec eux.

2.1 Les populations rejointes

Les populations rejointes sont constituées de la « clientèle » des organismes (population rejointe directement et indirectement). Le nombre total des personnes rejointes se chiffre à 717 043 (tableau7). Ce chiffre peut étonner ; c'est qu'il n'indique pas le nombre total de personnes *différentes*. Plusieurs groupes peuvent comptabiliser plusieurs fois la même personne, si elle entre en contact plus d'une fois avec eux (si elle fait plusieurs demandes d'aide, par exemple). De plus, le mode de compilation des statistiques est différent d'un organisme à l'autre, en ce qui a trait au nombre de personnes rejointes. Il faut donc surtout y voir un ordre de grandeur.

[5] Revenu moyen : moyenne de l'ensemble des revenus mentionnés par les organismes communautaires.
Revenu médian : moyenne des revenus après retranchement des données extrêmes.

Tableau 7
Nombre de personnes rejointes par les organismes communautaires

Nombre de personnes rejointes	Nombre d'organismes	Nombre minimum de personnes	Nombre maximum de personnes	Total	Médiane
Directement	78	9	39 868	156 767	311,5
Indirectement	41	20	150 000	560 276	750
Femmes	46	5	14 940	34 262	167,5
Hommes	42	2	5 000	20 072	85

On constate que 78 organismes ont répondu à cette question et les réponses varient entre 9 et 39 868 personnes rejointes **directement** pour l'année de référence de l'étude. Pour l'ensemble de ces organismes communautaires, on dénombre un total de **156 767** personnes rejointes directement. La médiane nous indique une valeur de 311,5 personnes rejointes directement, ce qui signifie que 50 % des groupes rejoignent 311 personnes ou moins. Dans ce cas-ci, ce chiffre décrit beaucoup mieux qu'une simple moyenne la situation réelle vécue par les groupes.

Tableau 8
Répartition du nombre de personnes rejointes directement

Nombres de personnes rejointes directement	Nombre d'organismes	Pourcentage (%)	Pourcentage cumulatif (%)
1 à 50	9	10,8	10,8
51 à 100	12	14,5	25,3
101 à 200	14	16,9	42,2
201 à 500	17	20,5	62,7
501 à 1000	12	14,5	77,2
1001 à 1500	4	4,8	82
1501 à 5000	6	7,2	89,2
5001 et plus (maximum = 39 868)	4	4,8	94
Pas répondu	5	6,0	100
Total	**83**	**100**	**---**

Lorsque vient le temps pour les organismes d'estimer le nombre de personnes rejointes **indirectement**, il est plus difficile pour eux de répondre. En effet, seulement 41 groupes sur 83 ont répondu à cette question et les réponses varient entre 20 et 150 000 personnes rejointes indirectement. On dénombre un total de 560 276 personnes rejointes indirectement. On peut déduire que pour chaque personne rejointe directement, 4 personnes sont rejointes indirectement.

On remarque qu'un peu plus de 25 % des organismes rejoignent directement de 1 à 100 personnes (tableau 8). Dans ce cas, on peut supposer que le rapport organisme/usager est beaucoup plus personnalisé. Certains organismes travaillent plus particulièrement au développement de la collectivité, ce qui requiert moins de contacts individuels mais plus de temps consacré à un ou des projets spécifiques. De plus, selon la problématique et le type d'intervention, on retrouvera un nombre plus ou moins grand de personnes rejointes directement. Ceci démontre la capacité des organismes à s'adapter aux différentes réalités du milieu, aux

besoins de la communauté et aux changements sociaux, car chaque problématique nécessite un type d'intervention différent. De plus, 62,7 % des organismes rejoignent entre 0 à 500 personnes directement et 14,5 % des organismes rejoignent entre 501 à 1000 personnes par année.

2.2 Les types de population rejointe

Quelles sont les trois principales catégories de population rejointes par les activités et les services des organismes communautaires ? Dans un premier temps, nous regarderons le premier choix de réponses des organismes (tableau 9). En second lieu, nous regarderons les réponses des organismes lorsque nous additionnons leurs trois choix de réponse (figure 2).

Tableau 9
Types de population rejointe par l'organisme (1er choix)

Types de population	Nombre d'organismes	Pourcentage (%)
Jeunes (12 à 17 ans)	10	12
Ensemble de la population	9	10,8
Personnes âgées	9	10,8
Personnes appauvries	9	10,8
Familles	8	9,6
Personnes handicapées	8	9,6
Personnes avec problème de santé mentale	7	8,4
Femmes	6	7,2
Pas répondu	4	4,8
Enfants (moins de 12 ans)	3	3,6
Personnes avec problème de santé physique	3	3,6
Personnes analphabètes	2	2,4
Autres	2	2,4
Personnes alcooliques et/ou toxicomanes	1	1,2
Personnes sans emploi	1	1,2
Communautés culturelles et/ou autochtones	1	1,2
Hommes	0	0
Total	**83**	**100**

Comme le montre le tableau 9, il existe une grande diversité dans le type de population rejointe par les organismes, ceux-ci répondant aux besoins de base de nombreuses catégories de population. Les organismes répondent souvent à des besoins nouveaux grâce à la capacité d'adaptation qu'ils ont développée. Ils peuvent ainsi tenir compte rapidement des réalités concrètes des personnes, des changements contextuels dus à l'économie, aux politiques

gouvernementales, etc. Les trois principales catégories sont les jeunes de 12 à 17 ans, les personnes âgées, les personnes appauvries, alors que de nombreux groupes estiment d'abord s'adresser à l'ensemble de la population, sans distinction.

Nous avions aussi demandé aux organismes d'identifier les trois principaux types de personnes rejointes. Nous avons combiné ces réponses dans la figure 2 afin de les analyser dans leur ensemble, ce qui fait voir quelques différences dans le type de population rejointe. « L'ensemble de la population » devient la principale réponse (32,5 %, soit 27 organismes), alors que les personnes appauvries viennent en second lieu (28,9 %, pour 24 organismes), suivies de près par les familles (27,7 %, soit 23 organismes).

Figure 2
Répartition des organismes selon le type de population desservie (réponses combinées)

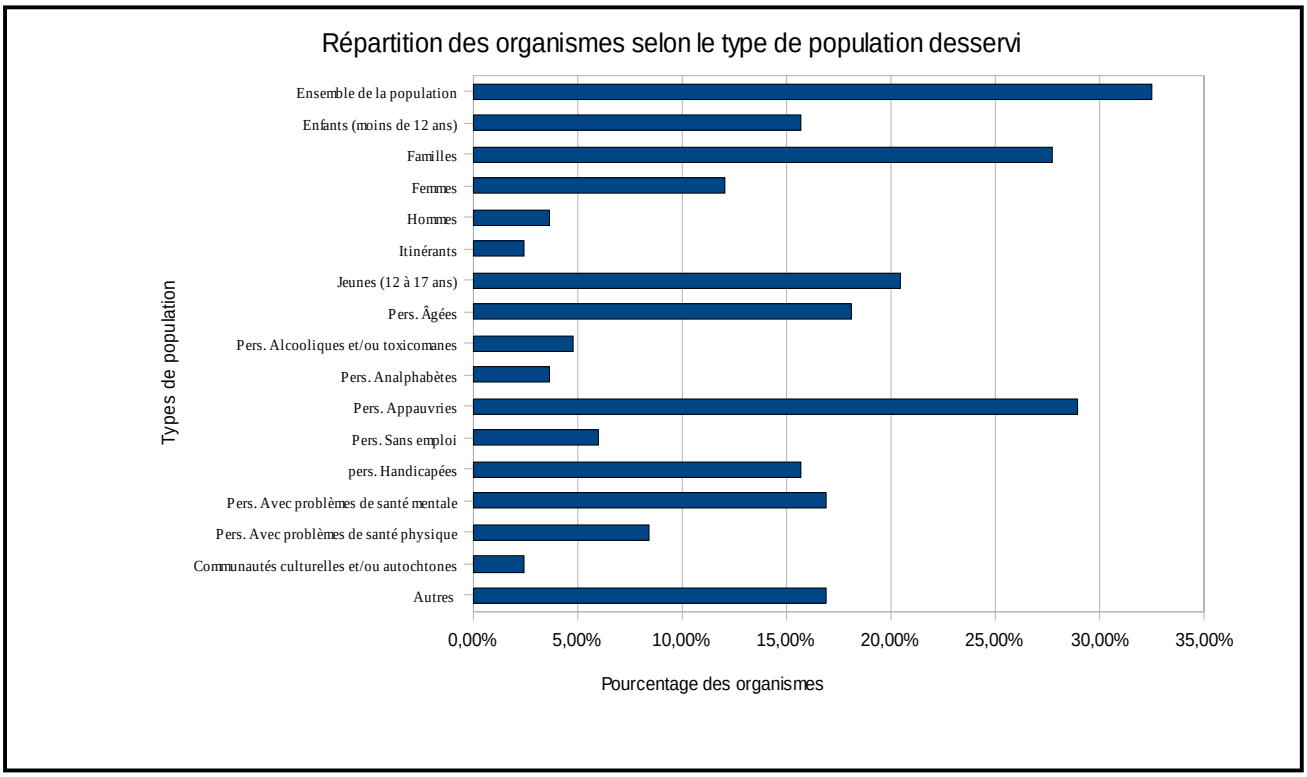

2.3 Groupes socio-économiques rejoints

Pour cette question, nous avions demandé aux organismes d'identifier les trois principaux statuts socio-économiques des populations rejointes par leurs activités et services. Par « statut socio-économique », il faut entendre le rapport au marché du travail et aux autres sources de revenu. Dans l'ensemble, les organismes communautaires touchent plusieurs types de population à statut socio-économique différent. Certains agissent auprès de plus d'un groupe socio-économique.

Le tableau 10 nous montre le premier groupe socio-économique rejoint par les organismes communautaires et le graphique 3 nous présente de façon combinée les groupes socio-économiques rejoints.

Tableau 10
Statut socio-économique rejoint (1er choix)

Groupe socio-économique	Nombre d'organismes	Pourcentage (%)
Personnes sans chèques	2	2,6
Prestataires assistance-emploi (aide sociale)	41	53,2
Prestataires assurance-emploi (chômage)	4	5,2
Personnes salariées	11	14,3
Personnes retraitées	9	11,7
Autres	9	11,7
Ne sais pas	1	1,3
Total	**77**	**100**

Pour 41 organismes ayant répondu (53,2 %), le plus important groupe socio-économique rejoint est celui des prestataires de l'assistance-emploi (aide sociale). Le deuxième groupe rejoint est celui des salariés et salariées avec 14,3 %, suivi de près par les personnes retraitées avec un total de 11,7 %.

Comme les groupes communautaires devaient identifier les trois groupes socio-économiques rejoints, nous avons combiné leurs réponses afin d'avoir une vue d'ensemble de ces groupes. On constate donc que les groupes rejoignent principalement les personnes appauvries soit les prestataires d'assistance-emploi et, particulièrement, les personnes recevant de l'assurance-emploi et les personnes sans chèque.

Figure 3
Répartition des organismes selon le groupe socio-économique rejoint (en %)

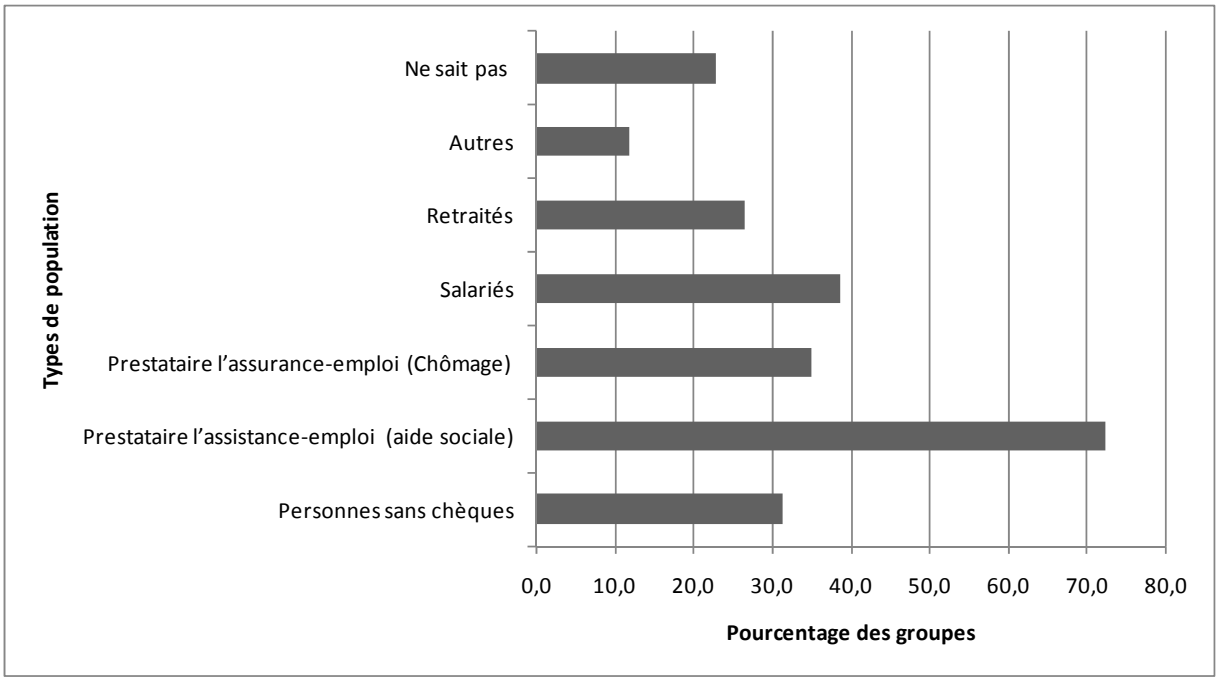

Ce graphique nous montre que les personnes appauvries ou sous le seuil de la pauvreté sont la principale catégorie de personnes parmi celles auprès desquelles interviennent les organismes communautaires. En effet, 72,29 % des organismes interviennent auprès des prestataires de l'assistance-emploi et 31,3 % des organismes interviennent auprès des personnes sans chèque.

Les groupes communautaires s'occupent également, dans une proportion plus faible mais présente, des personnes sans-emploi et des personnes bénéficiant de l'assistance-emploi. Plusieurs groupes affirment aussi compter une clientèle salariée parmi les personnes qu'ils rejoignent. Bien que nos données n'indiquent pas quel est le niveau de revenu des personnes salariées, on peut penser que les organismes communautaires rejoignent surtout des personnes appauvries. De ce point de vue, bien que cela ne soit pas toujours affirmé explicitement, les groupes communautaires se retrouvent au cœur de la question de la pauvreté.

2.4 Le membership

On compte au total 17 584 membres dans les 83 organismes faisant partie de notre étude. Ceci représente 12,2 %[6] de la population de Ville de Saguenay. Le tableau 11 montre comment les membres sont répartis ainsi dans les organismes.

La question du membership est complexe, car la plupart des groupes ne vendent pas de cartes et n'ont pas une définition restrictive de ce que signifie « être un membre ». On définit le

6 Population de 2006 : 143 692. Source : www.statcan.ca

membership par la présence d'un ou plusieurs des critères suivants : le partage des objectifs du groupe, le paiement d'une cotisation annuelle, l'acceptation de la candidature par le conseil d'administration, faire partie du groupe-cible, être utilisateur de services, etc. Cela varie selon les règlements généraux des organisations, qui sont faits selon les problématiques vécues par les personnes.

Tableau 11
Membership dans les organismes communautaires

Nombre de membres	Nombres d'organismes	Pourcentage (%)	Pourcentage cumulatif (%)
Aucun/pas de réponse	19	22,9	---
1 à 50	24	28,9	28,9
51 à 100	14	16,9	45,8
100 à 500	16	19,3	65,1
500 à 1 000	6	7,2	72,3
1 001 et plus (maximum = 3 012)	4	4,8	77,1
TOTAL	**83**	**100**	---

On remarque qu'un grand nombre d'organismes ont entre 1 et 100 membres soit 45,8 % des organismes ayant des membres. De plus, 19 organismes n'ont pas mentionné le nombre de membres qu'ils avaient pour l'année de référence de l'étude. Ces organismes ont tout de même une assemblée générale annuelle (AGA) et un conseil d'administration (C.A.), formés de gens du milieu, ce qui suppose que les personnes présentes à l'AGA forment le membership (population invitée).

Le tableau 12 indique les critères d'admission utilisés par l'organisme pour différencier son membership ainsi que la répartition de ces conditions.

Tableau 12
Critères d'admission au membership d'un organisme

Critères d'admission	Nombre d'organismes	Pourcentage (%)
Être accepté par le C.A.	21	25,0
Être un utilisateur de services	32	38,5
Faire parti du groupe cible	16	19,3
Partager les objectifs de l'organisme	31	37,4
Payer une cotisation	31	37,4
Représenter un autre organisme	5	6,0
Autres	5	6,0
Tous	1	1,2
Pas de membership officiel	22	26,5
TOTAL	**83**	---

Les organismes pouvaient cocher un ou plusieurs choix de réponse, ce qu'ils ont fait pour la plupart (47 organismes ont coché plus d'une réponse). Certains organismes (26,5 %) ont mentionné ne pas avoir de « membership officiel ». Les groupes n'ayant pas de membership officiel recevaient moins de gens lors de leur assemblée générale, soit en moyenne 18,5 personnes.

2.5 Le bénévolat

Nous entendons par bénévoles les personnes non rémunérées et remplissant différentes fonctions au sein des organismes. Les bénévoles sont d'abord un appui à la mission des organismes; de plus, leur présence est une preuve de l'ancrage des organismes dans le milieu car ils montrent qu'une partie de la population y vient librement et est prête à investir son temps et son effort dans la mission du groupe. Les bénévoles œuvrant dans les organismes sont aussi un apport en ressources humaines pour les organismes communautaires et un apport économique et social pour la communauté.

Même si on entend qu'il est de plus en plus difficile pour les organismes de recruter de nouveaux bénévoles, les tableaux 13 et 14 nous montrent que nous retrouvons, chez les organismes qui ont répondu au questionnaire, un total de 2881 bénévoles totalisant 22 960 heures de bénévolat par mois pour 807 organismes. Cela nous donne une moyenne de 36 bénévoles par organisme. Le plus grand nombre de bénévoles pour un organisme est de 436 personnes.

Le tableau 13 nous indique la répartition des bénévoles par organisme alors que le tableau 14 présente l'information sur le nombre d'heures de bénévolat dans ces organismes.

7 Trois organismes n'avaient pas ou ne connaissaient pas le nombre de bénévoles présents.

Tableau 13
Répartition des bénévoles par organisme

Nombre de bénévoles	Nombre d'organismes	Pourcentage (%)	Pourcentage cumulatif (%)	Nombre total de bénévoles
Aucun/NSP	3	3,6		
1 à 20	49	59,0	59,0	459
21 à 40	10	12,0	71,0	259
41 à 60	11	13,3	84,3	551
61 à 80	5	6,0	90,3	355
81 à 100	1	1,2	91,5	85
101 et plus (maximum = 436)	4	4,8	96,3	1 172
TOTAL	**83**		**---**	**2 881**

La majorité des organismes ont entre 1 et 20 bénévoles (59,0 % du total). On remarque aussi que 4 organismes (4,8 %) ont plus de 101 bénévoles. Ces quatre organismes touchent plusieurs secteurs d'intervention.

Si on compare avec l'étude du « Profil socio-économique des organismes communautaires membres de la CDC des Deux-Rives » de 2000, on remarque une diminution dans le nombre d'heures de bénévolat effectué au total. En 2000, le nombre d'heures de bénévolat mensuel total était de 23 134, comparativement à 22 960 heures pour la présente étude, comme le montre le tableau 14. Le nombre d'heures de bénévolat semble donc en diminution. La cause de cette diminution ne nous apparaît pas claire mais on peut émettre trois hypothèses, soit la professionnalisation du milieu communautaire, le vieillissement de la population et l'individualisme ambiant.

Tableau 14
Répartition du nombre d'heures de bénévolat par organisme (novembre 2006)

Nombre d'heures de bénévolat	Nombre d'organismes	Pourcentage (%)	Pourcentage cumulatif (%)	Nombre total d'heures de bénévolat
NSP/pas de réponse	11	13,3		
1 à 19 h	17	20,5	20,5	182
20 à 39 h	17	20,5	41	465
40 à 59 h	9	10,8	51,8	448,5
60 à 79 h	3	3,6	55,4	204
80 et 99 h	3	3,6	59	252,5
100 à 119 h	4	4,8	63,8	411
120 h et plus	19	22,9	86,7	20 997
TOTAL	**83**	**100**		**22 960**

2.5.1 Fonctions occupées par les bénévoles

Nous avons divisé le travail des bénévoles en deux catégories, soit les services directs aux personnes et le fonctionnement de l'organisme. Les organismes pouvaient identifier plus d'un choix de fonction.

Le tableau 15 nous permet de voir la participation de la population locale au sein des organismes communautaires. On peut voir que les bénévoles agissent à tous les niveaux d'activité dans les organismes, en particulier là où se prennent les décisions.

Tableau 15
Fonctions occupées par les bénévoles dans les organismes communautaires

Fonctions occupées par les bénévoles	Nombre d'organismes	Pourcentage (%)
Participation au conseil d'administration	75	90,36
Service direct aux personnes	37	46,25
Entretien	14	17,50
Coordination/direction	5	6,25
Tâches administratives	13	16,25
Secrétariat	9	11,25
Participation aux comités de travail	43	53,75
Participation/organisation des activités	48	60,00
Toutes ces réponses	3	3,75
Autres	6	7,50
Nombre total d'organismes	**80**	

Ce tableau nous montre que les bénévoles participent beaucoup aux activités et aux décisions des groupes. On le remarque plus particulièrement à l'intérieur de quatre fonctions :

a) Administration : 97,5 % des organismes ont des bénévoles comme administrateurs[8]. La loi exige que le conseil d'administration d'un organisme communautaire soit constitué de bénévoles et cela respecte le principe de démocratie porté par les organismes communautaires. (deux organismes n'ont pas mentionné que leurs bénévoles font partie du conseil d'administration);

b) Participation aux activités : dans 60 % des organismes les bénévoles participent et organisent des activités;

c) Comités de travail : dans près de 54 % des organismes, les bénévoles participent aux comités de travail. Cette donnée nous montre l'implication de la collectivité dans la vie associative des organismes communautaires;

8 Cela comprend les trois organismes ayant répondu « Toutes ces réponses »

d) Services directs aux personnes : les bénévoles contribuent à la réalisation concrète de la mission de l'organisme dans 46,25 % des cas.

2.5.2 La provenance des bénévoles

Dans une forte proportion (60 %), les organismes ont des personnes retraitées comme bénévoles. Cela dénote une implication sociale des personnes âgées et une reconnaissance de leur expérience. Les femmes et les hommes au foyer sont aussi très impliqués puisqu'on les retrouve dans 55 % des organismes.

Dans 19,3 % des organismes, on rencontre des travailleurs et travailleuses, des personnes salariées et des professionnels. Pour ce qui est de la catégorie *Autres* (19,3 %), celle-ci comprend surtout des parents, des amis et des personnes reliées plus directement aux organismes.

Tableau 16
Provenance des bénévoles œuvrant dans les organismes communautaires

Qui sont les bénévoles ?	Nombre d'organismes	Pourcentage des organismes (%)
Personne étudiante	27	33,75
Personne retraitée	48	60,00
Femmes/hommes au foyer	44	55,00
Groupes	9	11,25
Travailleurs/salariés/professionnels	16	19,30
Autres	16	19,30
Toutes ces réponses	5	6,25
Total	**80**	----

2.5.3 Le bénévolat selon le secteur d'intervention

En considérant le bénévolat selon le secteur d'intervention, nous cherchons à connaître quel type d'organismes attire le plus de bénévoles. Cela permet également d'identifier le milieu où il se fait le plus d'heures de bénévolat.

C'est dans les organismes qui travaillent auprès des personnes âgées que l'on retrouve le plus grand nombre de bénévoles soit 697 bénévoles pour 9 organismes. C'est aussi dans ce milieu que l'on compte le plus d'heures de bénévolat, soit 12 508 heures par semaine (en moyenne 18 heures/semaine par bénévole).C'est dans le secteur du logement social que les bénévoles ont la plus grande moyenne d'heures hebdomadaire soit 19 heures par bénévole pour un total de 152 heures. Finalement, de façon surprenante, les organismes ayant déclaré avoir comme premier secteur d'intervention l'*économie sociale* ont, en moyenne, le plus de bénévoles par organisme (90 bénévoles). Les bénévoles participent donc au fonctionnement général de l'organisme.

2.5.4 Valeur économique du bénévolat

Le bénévolat a un impact économique important. Pour mieux le comprendre, nous avons cherché à évaluer la valeur monétaire du bénévolat. Cette valeur est estimée par rapport au nombre d'heures travaillées par les bénévoles.

Ainsi, au moment de la collecte de données, on comptait 22 960 heures de bénévolat par mois. Si on donnait au bénévole le salaire minimum (8 $/heure au moment de la collecte des données), ces heures équivaudraient à une masse salariale de 183 680 $ par mois, soit 2 204 160 $ par an. Ceci nous donne une approximation de la valeur économique minimale du bénévolat.

De plus, l'implication des bénévoles amène certains frais, car les personnes responsables de l'organisme devront les encadrer, il y aura utilisation de fournitures de bureau pour réaliser les activités, etc. La présence des bénévoles dans les organismes implique donc des sorties d'argent pour l'organisme ce qui se traduit par des achats locaux. Dans une autre étude du même type[9], on a ajouté des frais de 20 % à la valeur économique du bénévolat. Si nous utilisons la même formule ici, on se retrouve avec une valeur économique de 220 416 $ par mois, soit 2 644 992 $ par an.

On peut donc remarquer deux impacts économiques distincts pour le bénévolat. Premièrement, parlons d'une « valeur de base » qui permet sûrement aux organismes de remplir leur mission malgré leurs contraintes financières. Ensuite, l'ajout du 20 % de frais de gestion représente un apport réel dans l'économie locale, puisqu'il s'agit de coûts reliés à la présence des bénévoles.

Mais il faut s'empresser d'ajouter qu'on ne doit pas oublier que le bénévolat est d'abord un libre choix fait par la personne et que sa dimension strictement économique ou financière n'est pas la plus fondamentale. Beaucoup plus importante est l'implication des personnes, leur insertion dans l'action sociale et leur possibilité d'influencer l'offre et les modalités de réalisation des services.

3. L'ancrage politique

Cette partie analyse deux dimensions de l'ancrage politique, soit le fonctionnement démocratique à l'intérieur des organismes communautaires et le réseautage développé à travers leurs activités « externes ». Nous parlerons d'abord des instances décisionnelles et du fonctionnement des organismes. Deuxièmement, nous regarderons les partenariats et les collaborations publics, parapublics, privés et communautaires, formels et informels utilisés par les organismes dans la réalisation de leur mission et qui contribuent au développement des milieux dans lesquels ils sont implantés.

3.1 Les instances décisionnelles

Le milieu communautaire est un milieu essentiellement démocratique. Les groupes sont dirigés par un conseil d'administration constitué de bénévoles issus de la communauté. Ils sont donc très représentatifs de la société civile.

9 Profil socio-économique des organismes membres de la CDC des Deux-Rives

La gestion des organismes se fait à l'aide de différentes instances décisionnelles. L'assemblée générale est un lieu où les décisions importantes sur l'orientation de l'organisme sont prises. Le conseil d'administration s'occupe de la gestion de l'organisme et ses membres sont élus démocratiquement lors de l'assemblée générale. Le comité exécutif est composé de membres du conseil d'administration nommés dirigeants. Il prépare et met en place les décisions prises par le conseil d'administration. Les divers comités sont mis en place pour organiser des activités spéciales, procéder à l'analyse d'une situation, etc. Ils existent souvent pour une durée temporaire et pour un mandat spécifique. Le tableau 17 décrit la situation dans les organismes communautaires étudiés pour ce qui est de la gestion démocratique.

Tableau 17
Situation des organismes communautaires en égard à la gestion démocratique

Instances décisionnelles	Nombre d'organismes	Nombre de réunions par année (moyenne)	Nombre de personnes présentes à ce comité (moyenne)	Fonctions du comité (%)
Assemblée générale	80	1,0	24,8	A : 81,25 B : 10,0 Cc: 13,75
Conseil d'administration	79	8,0	8,0	A : 87,3 B : 57,0 C : 22,8
Conseil exécutif	23	5,5	4,0	A : 78,0 B : 52,2 C : 13,0
Comités divers	38	11,0	8,4	A : 13,2 B : 73,7 C : 86,8
Autres*	8	21,5	10,0	A : 50,0 B : 62,5 C : 50,0

* Dans la section « Autres », on retrouve les instances suivantes : comité de gestion/comité de crédit/réunion d'équipe/assemblée générale spéciale. Certains comités ont plus d'une fonction, c'est pourquoi le total des pourcentages est supérieur à 100 %.

A: Décision par rapport aux orientations ; B: Planification des activités ; C: Réalisation des activités

Trois organismes n'ont pas répondu à cette question. La presque totalité de ceux qui l'ont fait possèdent deux instances décisionnelles comme une assemblée générale annuelle et un conseil d'administration. La démocratie, une valeur portée par le milieu communautaire, prend ici son importance puisque la Loi sur les compagnies du Québec, section III, prévoit un minimum de trois personnes dans un conseil d'administration, alors que la moyenne de membres par conseil d'administration est de huit personnes chez les organismes ayant répondu au questionnaire. Les conseils exécutifs sont présents dans une moindre mesure, soit dans 23 organismes.

Les décisions par rapport aux orientations sont surtout déterminées par l'assemblée générale (81,25 %), le conseil d'administration (87,3 %) et le comité exécutif (78 %). La planification des

activités est particulièrement faite par les divers comités (73,7 %) et autres instances (62,5 %). La réalisation des activités passe par les comités divers (86,8 %) et autres instances (50 %), soit comité de gestion, comité de crédit, réunion d'équipe, assemblée générale spéciale, etc.

3.2 Le réseautage dans les organismes communautaires

Les organismes communautaires ne travaillent pas en vase clos. Plusieurs lieux de concertation, de partenariat et de collaboration ont été identifiés que ce soit entre les organismes communautaires ou avec les divers partenaires publics, parapublics ou privés.

Définissons d'abord ce que nous entendons par lieu de concertation, de représentation et de collaboration. Notre questionnaire utilisait les définitions suivantes : un « lieu de concertation » est la structure où l'on entretient des liens avec d'autres organisations dans le but d'élaborer, d'un commun accord, des projets politiques ou des actions communes (telles que des tables de concertation locales ou régionales). Un « lieu de représentation » est celui où l'on se fait connaître ou accepter par des organismes extérieurs, et où l'on porte le point de vue de son organisme dans le but de conscientiser ou sensibiliser son vis à vis à des problématiques portées par l'organisme. Ils constituent souvent des lieux stratégiques de relais pour sensibiliser la population (comme par exemple : les centres de santé et services sociaux, les villes et municipalités, les chambres de commerce, etc.). Un « lieu de collaboration » est la structure où l'on tisse des contacts concernant l'aide, le concours, la coopération ou la participation de divers groupes à un travail en commun ou au travail de l'autre; ces contacts étant souvent créés en fonction de pratiques communes ou de rapports personnalisés.

3.2.1 Concertation, représentation et collaboration dans le secteur communautaire

Pour les 74 organismes qui ont répondu à cette question, nous dénombrons un total de **388 lieux** de concertation/représentation/collaboration au sein du secteur communautaire (voir le tableau 18). Notons qu'il ne s'agit pas de lieux différents mais de représentations effectuées par les organismes.

Les regroupements locaux tels les Corporations de développement communautaires (CDC) constituent le lieu de concertation, représentation et collaboration le plus important. Le second lieu le plus souvent nommé est la Table régionale des organismes communautaires en santé et services sociaux (TROC).

Tableau 18
Nombre de lieux de concertation, représentation et collaboration dans le milieu communautaire

Nombre de lieux	Nombre d'organismes	Pourcentage (%)
De 1 à 5	52	70,2
De 6 à 10	16	21,6
De 11 à 15	3	4,1
De 16 et plus	3	4,1
Total	**74**	**100**

Le tableau 18 nous révèle que 70,2 % des organismes participent à entre 1 et 5 lieux de concertation à l'intérieur du milieu communautaire. Et plus de 21,6 % des organismes communautaires ont entre 6 et 10 lieux de concertation.

3.2.2 Concertation, représentation et collaboration avec d'autres instances

Pour les 74 organismes qui ont répondu à cette question, nous dénombrons un total de **371 lieux** de concertation, représentation et collaboration avec des instances autres que le milieu communautaire. Nous entendons par *Autres instances,* soit les secteurs public, parapublic ou gouvernemental (ces secteurs réfèrent généralement aux ministères, agences, sociétés publiques et au réseau public de la santé ou de l'éducation comme CSSS, Agence de la Santé ou Commission scolaire). Ces *Autres instances* comptent aussi des tables de concertation non-incorporées, par opposition à une organisation incorporée. Il s'agit de différencier ici les lieux qui font l'objet d'une institutionnalisation formelle (organisation incorporée) versus des lieux plus spontanés, plus éphémères et plus ponctuels (table non-incorporée).

Tableau 19
Nombre de lieux de concertation, représentation et collaboration avec d'autres instances

Nombre de lieux	Nombre d'organismes	Pourcentage (%)
De 1 à 5	44	59,4
De 6 à 10	25	33,8
De 11 à 15	3	4,1
De 16 et plus	2	2,7
Total	**74**	**100**

Les organismes communautaires ne travaillent pas uniquement entre eux. Ainsi 59,4 % des groupes communautaires, qui ont répondu au questionnaire, déclarent avoir entre 1 et 5 lieux de concertation avec d'autres instances et 33,8 % d'entre eux ont entre 6 et 10 lieux de concertation. Parmi les lieux de concertation, on retrouve le milieu gouvernemental (public et parapublic), scolaire, financier et syndical. Les lieux les plus souvent identifiés par les organismes sont les tables de concertation et de prévention et, en second lieu, nous retrouvons les Centres de santé et

services sociaux (CSSS-mission CLSC).

Synthèse

Cette section a présenté les aspects généraux de l'ancrage des organismes communautaires dans le milieu local de Saguenay. La section sur l'ancrage spatio-temporel a montré que les organismes ont une histoire déjà longue et jouissent d'une expérience certaine. Ils couvrent un territoire plutôt local (quartier, arrondissement ou territoire d'ex-CLSC) ce qui, joint à leur profondeur historique, revient à dire qu'ils connaissent bien le milieu.

L'ancrage social des groupes a été considéré sous plusieurs angles. Les organismes communautaires rejoignent, de façon directe ou indirecte, un nombre impressionnant de personnes, bien que la plupart aient une « clientèle » de faible taille, ce qui permet un lien personnalisé et intime. Les familles, les personnes appauvries les jeunes et la population « en général » sont les principaux types de population desservis par les organismes. Il s'agit principalement de personnes défavorisées sur le plan socio-économique.

Bien qu'il soit difficile de savoir précisément ce qu'est un membre, les organismes rejoints ont majoritairement moins de 500 membres. Ils font un usage important de l'action citoyenne et bénévole : les 2 881 bénévoles donnent un total de plus de 22 000 heures de bénévolat par mois. Cette activité se déroule sur presque tous les plans de la vie des organismes. Si on tient à la chiffrer, cette activité correspond à plus de 2,6 millions de dollars par an.

Enfin, l'ancrage politique a été présenté sous deux rubriques. La structure décisionnelle de la plupart des organismes correspond à ce que demande la Loi sur les compagnies lorsqu'elle traite des OBNL (assemblée générale annuelle et conseil d'administration), mais on fait un ample usage des comités et autres instances spécialisées. Par ailleurs, les organismes sont présents dans de très nombreux lieux de réseautage, qui permettent de matérialiser les idées de concertation et de réseautage (collaboration) qui sont au cœur de la dynamique locale et régionale.

SECTION II

LES SECTEURS D'INTERVENTION, LES ACTIVITES ET LES SERVICES : L'ACTION DES GROUPES COMMUNAUTAIRES

Les organismes communautaires ont un champ d'action plutôt large. Ils interviennent dans plus de 15 secteurs différents et offrent un grand inventaire de services et d'activités à la population. Cette section présentera tour à tour les secteurs d'intervention des organismes ayant participé à l'enquête, les activités qu'ils offrent, les services, les heures d'ouverture et indiquera, pour finir, lesquels demandent une tarification.

1. Les secteurs d'intervention

Le secteur d'intervention d'un organisme est une partie importante de la définition de ce dernier. C'est lui qui indique la mission, le domaine d'activité fondamental de l'organisme, c'est-à-dire la problématique à laquelle il s'adresse. Nous avons demandé aux groupes d'indiquer quel était ce secteur fondamental, ce qui nous permet de situer l'action des groupes dans l'espace social. Mais la réalité sociale ne s'organise pas selon des schémas intellectuels préconçus et peu de groupes travaillent dans un seul secteur ; c'est pourquoi nous leur avons aussi demandé d'indiquer quels étaient leurs trois principaux secteurs d'intervention.

Le tableau 20 indique quel est, selon eux, leur principal secteur d'intervention. Nous y retrouvons : jeunesse, personnes âgées, familles et personnes handicapées. Ces secteurs regroupent presque la moitié (48,1 %) de l'ensemble des organismes.

Tableau 20
Secteur d'intervention principal

Secteur d'intervention principal	Nombre d'organismes	Pourcentage (%)
Jeunesse	12	14,5
Personnes âgées	10	12,0
Familles	9	10,8
Personnes handicapées	9	10,8
Économie sociale	6	7,2
Personnes démunies	6	7,2
Santé mentale	6	7,2
Défense des droits	5	6
Femmes	5	6
Alphabétisation	3	3,6
Autres	3	3,6
Santé physique	3	3,6
Alcoolisme/toxicomanie	2	2,4
Général	2	2,4
Personnes immigrantes	1	1,2
Logement social	1	1,2
TOTAL	83	**100**

Tous les secteurs principaux sont loin de représenter adéquatement les champs d'action des organismes communautaires. Le tableau 21 vise à le faire de façon plus complète. Il répond à la question : *Quels sont vos trois principaux champs d'intervention?* Cela donne un portrait différent et montre comment les champs d'intervention peuvent se combiner.

Tableau 21
Secteurs d'intervention cumulés

Secteur d'intervention	Nombre d'organismes	Pourcentage (%)
Familles	28	33,7
Personnes démunies	25	30,1
Jeunesse	20	24,1
Défense des droits	19	22,9
Général	19	22,9
Autres	16	19,3
Personnes âgées	13	15,7
Personnes handicapées	12	14,5
Économie sociale	11	13,3
Santé mentale	11	13,3
Alcoolisme/toxicomanie	9	10,8
Santé physique	6	7,2
Femmes	5	6,0
Alphabétisation	4	4,8
Logement social	3	3,6
Immigrants	2	2,4
Nombre de groupes ayant répondu	**83**	**100**

Le secteur *Familles* est devenu la mention la plus fréquente (33,7 % des groupes l'ont indiqué comme un de leurs trois champs d'intervention), alors qu'il n'est le champ principal d'activité que pour neuf organismes dans le tableau 20. Il se combine donc fréquemment avec d'autres secteurs d'intervention. Il est suivi du champ Personnes démunies (30,1 %) et de Jeunesse (24,1 %). À eux trois, ces champs sont mentionnés par 87,9 % des groupes. La Défense des droits, qui n'est mentionnée comme champ d'intervention principal que par cinq groupes, devient le quatrième en importance (22,9 %), ce qui signifie qu'elle fait partie, en tant que second ou troisième champ d'intervention, des préoccupations de 14 groupes.

1.1 Secteur d'intervention et genre de groupe

C'est en croisant le genre de groupe et le secteur d'intervention qu'on a le portrait le plus précis de ce que sont et font les groupes. C'est ce qu'indique le tableau 22.

Tableau 22
Croisement entre genre de groupe et secteur d'intervention

Genre de groupe / Secteur	Défense des droits	Services	Entraide/ services	Regroupement d'organismes	Économie sociale	Autres	Hébergement
Alcoolisme/toxicomanie		1					1
Alphabétisation		2				1	
Défense des droits	4		1				
Économie sociale	1	1	1		2	1	
Familles		1	8				
Femmes		3	2				2
Jeunesse	2	4	6				
Logement social	1						
Personnes âgées		2	5	1	1		1
Personnes démunies	1	2	3				
Personnes handicapées	3	1	3	2			
Personnes immigrantes						1	
Général			2				
Santé mentale	2	2					2
Santé physique			3				
Autres	1						
Total	**13**	**19**	**36**	**3**	**3**	**3**	**6**

Il montre que les six organismes s'occupant d'hébergement, par exemple, interviennent dans les secteurs : alcoolisme et toxicomanie, femmes, personnes âgées et santé mentale. Les organismes de service et d'entraide/services, les deux genres les plus nombreux, représentent 66,2 % des groupes et sont répartis, à peu de choses près, dans tous les secteurs d'intervention, mais près de 40 % des organismes d'entraide/services touchent les secteurs de la famille et de la jeunesse. L'unique organisme qui a comme premier secteur d'intervention le logement social se considère comme un organisme de défense des droits et non d'hébergement. Les organismes qui ont comme secteur d'intervention la famille sont surtout des organismes d'entraide et de services (8 sur 9) alors que le dernier est un organisme de service.

2. Les activités offertes par les organismes communautaires

Les organismes communautaires ont développé de nombreuses activités. Elles peuvent viser le financement, la formation, la sensibilisation, et touchent les diverses problématiques qui

préoccupent et rejoignent leurs membres, leurs clientèles, leurs partenaires ou l'ensemble de la population. Nous avons demandé aux organismes d'identifier les trois principales activités offertes par ordre d'importance. La figure 4 présente une synthèse de leurs réponses.

Figure 4
Activités offertes par les organismes

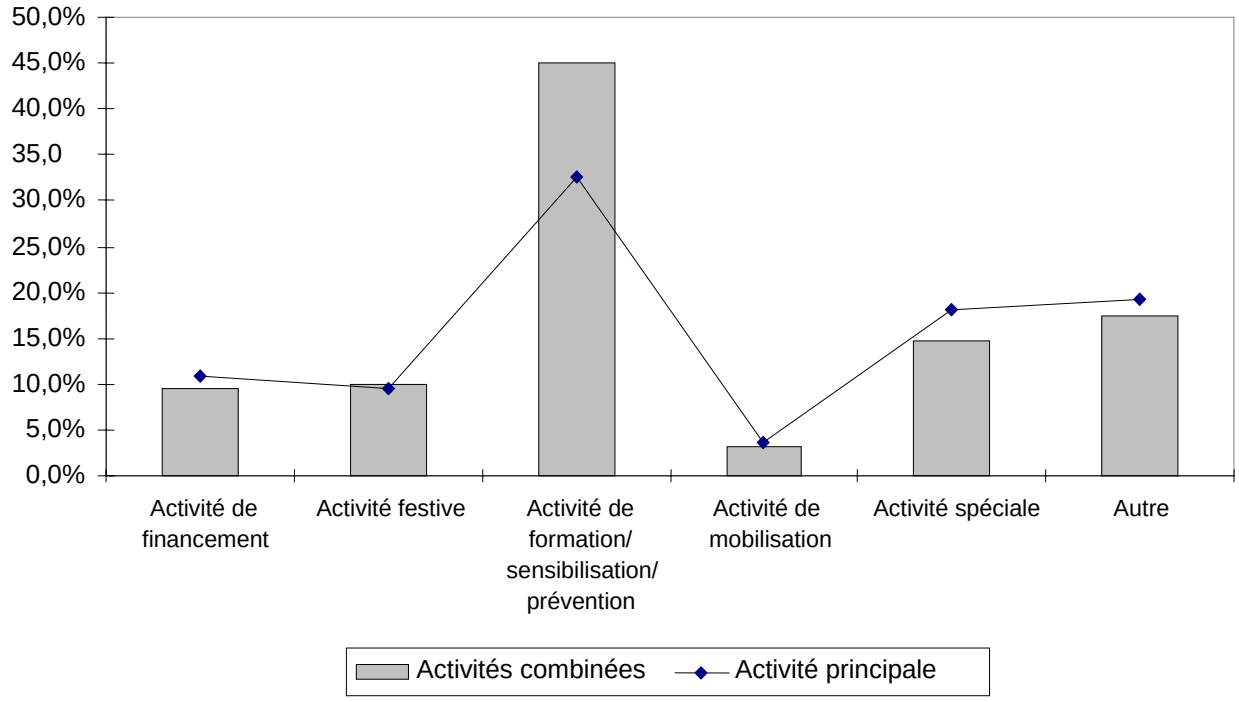

Les groupes ont indiqué un grand nombre d'activités très différentes. La figure 4 montre que les **activités de formation/sensibilisation/prévention sont très nettement les plus importantes**, ayant été mentionnées par 34,6 % des groupes. Ceci s'explique sans doute par l'importance de l'éducation populaire, qui se trouve au cœur de la mission des organismes communautaires.

Les organismes ont pu identifier les trois principales activités qu'ils offraient. En combinant les réponses, nous constatons encore que les activités de formation/sensibilisation/prévention demeurent les plus importantes, ayant été mentionnées par 45 % des groupes.

3. Les services offerts par les organismes communautaires

Les organismes communautaires offrent des services très diversifiés. La gamme des réponses obtenues étant très vaste, nous les avons regroupées en catégories plus inclusives pour en faciliter l'analyse. Nous avons repris les catégories dont les CDC du Roc et des Deux-Rives se sont servies dans leurs études antérieures. Ceci permettra de comparer l'évolution des services lorsque nous analyserons les données par secteur géographique.

Tableau 23
Services offerts (1er choix)

Services	Nombre de groupes	Pourcentage (%)
Accompagnement et suivi	8	8,5
Accueil et référence	6	6,4
Aide à domicile	5	5,3
Ateliers, activités, cours, etc.	9	9,6
Défense de droits et lutte	5	5,3
Documentation et recherche		
Économie sociale	5	5,3
Écoute, soutien et relation d'aide	15	16,3
Entraide	6	6,4
Formation de bénévoles		
Hébergement	11	11,7
Information et référence	5	5,3
Lieu de rencontre		
Recherche de financement		
Regroupement, soutien et représentation des organismes		
Relation d'aide	10	10,6
Sensibilisation	1	1
Soutien technique		
Transport	6	6,4
Pas répondu	2	2,1
Total	**94**	**100**

* Certains groupes n'ont pas indiqué quel était le premier service offert lorsqu'ils ont répondu à la question.

Comme nous pouvons le constater à la lecture de ce tableau, les organismes offrent un éventail complexe de services, mais les services « directs » aux personnes, comme l'écoute ou l'hébergement, prédominent sur les services plus liés à des activités de prévention comme les ateliers, les cours ou la sensibilisation. En effet, 16,3 % des services offerts sont un service d'écoute, soutien et relation d'aide, 12 % sont des services d'hébergement et 10,9 % sont des services de relation d'aide.

Lorsque nous regardons le tableau dans son ensemble, nous ne pouvons que constater la grande capacité des organismes à répondre aux besoins de leur milieu. Ce constat se fait également lorsque nous combinons les réponses des trois principaux services offerts par les organismes, comme le montre le graphique 5 suivant.

Figure 5
Services offerts et services combinés

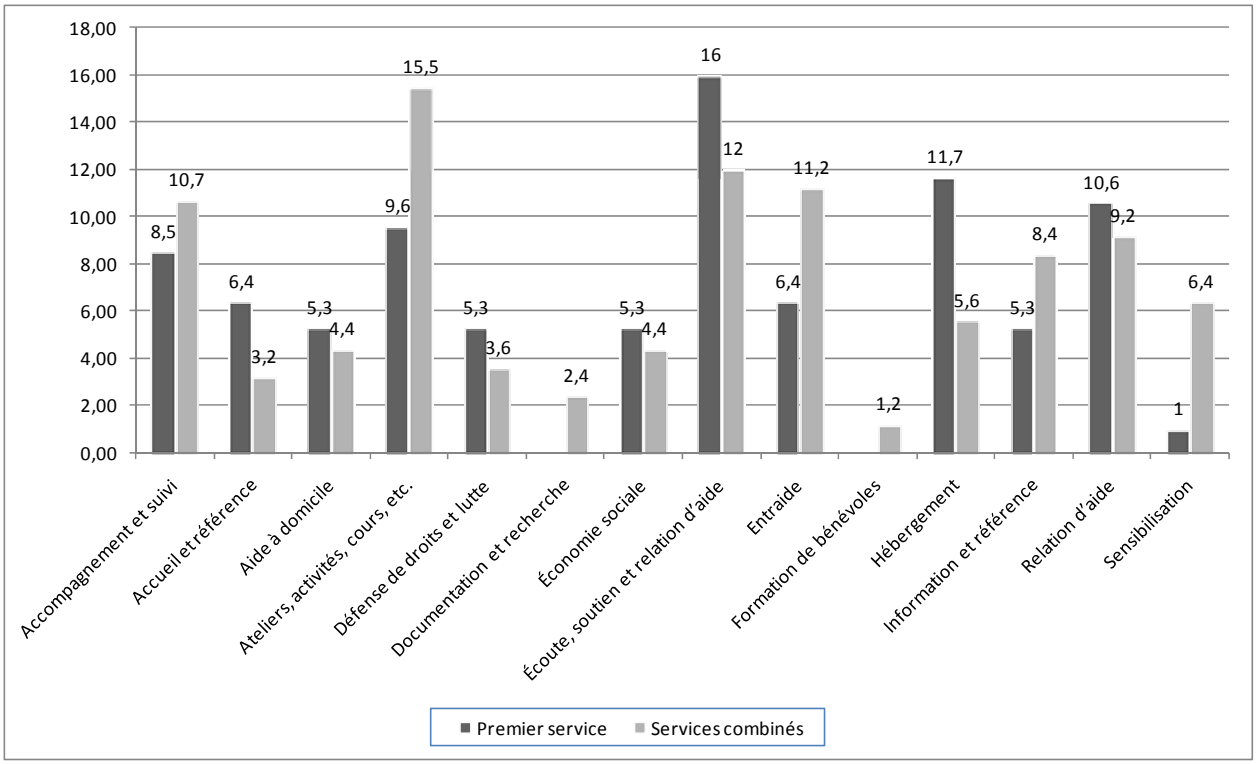

Ce graphique montre un changement dans l'importance que prennent certains services. Ainsi, les ateliers, cours, etc., doublent presque d'importance (de 9,6 % des groupes à 15,5 %), alors que l'écoute et soutien passent de 16 % à 12 % des groupes. Pour leur part, l'entraide et la sensibilisation montrent qu'elles sont généralement combinées à d'autres activités : la première passe de 6,4 % à 11,2 % et la seconde de 1 % à 6,4 %. On voit comment, en se combinant à d'autres, certains services montrent une importance que la seule considération du principal service ne parvient pas à dévoiler.

4. Les heures d'ouverture

Les données recueillies sur ce thème ne laissent aucun doute sur la disponibilité et l'accessibilité des organismes communautaires et nous pouvons affirmer qu'il s'agit d'un caractère important de ces groupes. Pour les 78 groupes qui ont répondu à cette question, nous constatons que le nombre d'heures total d'ouverture est de **4 635,5 heures par semaine**.

Seulement quatre organismes sont ouverts 18 heures et moins par semaine. Par contre, 80,7 % des organismes communautaires sont ouverts entre 19 et 85 heures par semaine, comme l'indique la figure 6 ci-dessous, qui montre le nombre de groupes en fonction du nombre d'heures d'ouverture.

Figure 6
Les heures d'ouverture

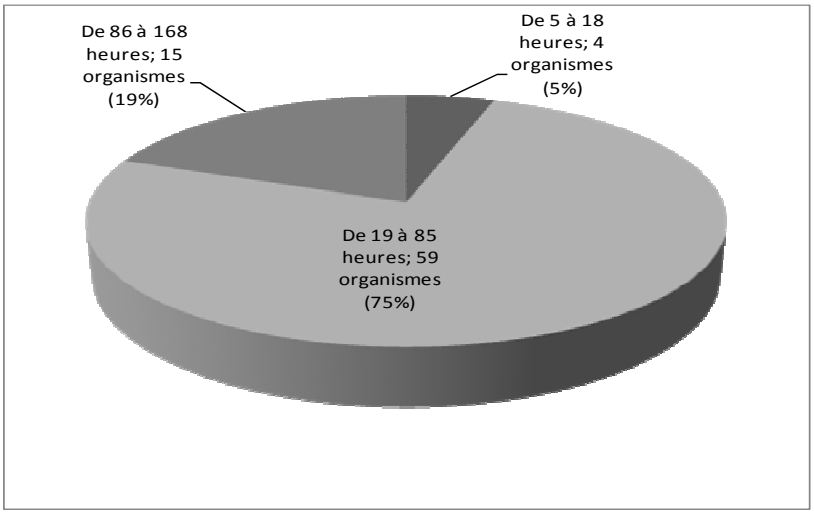

5. La tarification des services

Un aspect important des organismes communautaires est leur accessibilité. Ceci ne se limite pas au nombre d'heures d'ouverture, car encore faut-il que l'accès soit financièrement possible. Nous avons voulu savoir si ces services étaient offerts contre une tarification. Nous avons constaté que plus de la moitié des organismes demandent une tarification (tableau 24).

Tableau 24
Groupes demandant une tarification

	Nombre de groupes	Pourcentage (%)
Non	34	41,0
Oui	49	59,0
Total	**83**	**100**

Ceci dit, la majorité des tarifications demandées ne sont que des prix symboliques. On peut donner comme exemple les soupers thématiques pour la modique somme de 3,00 $ ou les ateliers qui ne demandent généralement de contribution que pour défrayer les coûts de photocopie. Pour les organismes communautaires, la tarification des services à moindre coûts est une manière de contribuer au maintien de la dignité des gens, de favoriser la responsabilisation et aussi, évidemment, d'aider l'organisme à maintenir ses services.

5.1 Genre de groupes demandant une tarification

Quel genre d'organisme demande une tarification? Lorsque nous les regardons de plus près (tableau 25), nous constatons que 67 % des organismes qui demandent une tarification sont des organismes de services et des organismes d'entraide et de services (47 % d'entraide et de

services, 20,4 % de services). Les autres types d'organismes comptent pour une bien moindre proportion des organismes demandant une tarification.

Tableau 25
Répartition des organismes qui demandent une tarification

Genre de groupe	Nombre d'organismes	Pourcentage (%)
Promotion et défense des droits	7	14,2
Services	10	20,4
Entraide et de service	23	47
Hébergement	4	8,2
Économie sociale	3	6,1
Regroupement d'organismes	2	4,1
Total	**49**	**100**

Synthèse

La principale information que l'on peut tirer de ces données est que l'action des groupes communautaires du Saguenay se fait sur un large éventail de secteurs, qui se retrouvent essentiellement dans le champ de la santé et des services sociaux. Généralement, les organismes agissent dans plusieurs secteurs et il est donc difficile de les catégoriser de façon rigide. Il faut donc être prudent face à toute tentative de les rattacher trop étroitement à un secteur unique, car ce serait leur faire perdre une bonne partie de ce qui fait leur originalité. De plus, ils offrent de nombreux services, qui se combinent fréquemment. La plupart sont directement destinés aux personnes et relèvent de l'écoute, de la relation d'aide, de l'entraide et de la formation (comprise au sens large). Un peu plus de la moitié des groupes demandent une tarification, généralement minime, pour leurs services. En plus des services *stricto sensu*, les organismes disent proposer diverses activités, le principal type étant la formation/sensibilisation/prévention.

SECTION III

LA CONTRIBUTION DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES A L'EMPLOI

Les organismes communautaires sont des lieux de travail : pour remplir leur mission, ils doivent employer des personnes ayant la formation et les compétences nécessaires. Elles y trouvent une source de revenu, une occasion de développer leur expertise et d'acquérir de l'expérience. Le maintien des organismes exige donc une organisation du travail et une rétribution des personnes qui y sont employées.

Cette section est divisée en trois parties. La première fera une description générale du personnel, en présentant leur nombre, leur répartition à travers les organismes et les postes occupés. La deuxième concerne le personnel dit « régulier », c'est-à-dire les personnes qui travaillent plus de 12 semaines par an pour un organisme. La troisième partie présentera la situation des « occasionnels », c'est-à-dire travaillant moins de 12 semaines par an. Cette présentation permettra de faire ressortir la situation particulière des étudiants et étudiantes et des personnes travaillant sous un statut spécial (contrats, programme, etc.). Certains organismes (5 sur 83) n'avaient pas de personnel rémunéré et reposaient entièrement sur l'implication de bénévoles. Ils ne seront pas considérés dans cette section, qui présentera donc les données de 78 groupes.

1. Description générale

Au moment de l'enquête, 853 personnes étaient employées dans les organismes communautaires sur lesquels nous avons de l'information. La majorité, soit 488 personnes, travaillaient 30 heures ou plus par semaine (57 % de l'ensemble). À l'inverse, 365 personnes employées (43 % de l'ensemble) travaillaient moins de 30 heures par semaine, comme le montre le tableau 26.

Ces emplois sont répartis comme suit à l'intérieur des trois regroupements locaux. Les organismes affiliés à la CDC des Deux-Rives comptent 391 personnes soit 46 % de tous les employés et employées. Les organismes affiliés à la CDC du Roc embauchent 380[10] personnes, soit 44,6 %. Finalement, les membres affiliés au Regroupement des organismes communautaires de La Baie et du Bas-Saguenay comptent 98 personnes soit 11,5 %.

Dans le tableau 26, on constate que la moitié des organismes ont moins de 5 employés (50 %), la majorité d'entre eux (23/39) en ayant de 1 à 3. Par contre, 4 organismes (5,1 %) emploient plus de 31 personnes, parmi lesquelles se retrouvent plusieurs postes « occasionnels ».

10 Ce nombre contient les personnes travaillant dans les organismes affiliés à deux regroupements à la fois. On compte un total de 18 employés et employées dans cette situation. Ils sont comptabilisés deux fois pour les fins de la section sur les arrondissements.

Tableau 26
Nombre et pourcentage d'employés et employées par organisme

Nombre d'employés	Nombre d'organismes	Pourcentage (%)	Pourcentage cumulé (%)
1 à 5	39	50	50
1 à 3	23	29,5	
4 à 5	16	20,5	
6 à 10	13	16,7	66,7
11 à 15	13	16,7	83,4
16 à 20	6	7,7	91,1
21 à 25	1	1,3	92,4
26 à 30	2	2,5	94,9
31 et plus (maximum = 120)	4	5,1	100
Total	**78**		

Le tableau 27 décrit les principales fonctions exercées par le personnel des organismes communautaires et le nombre d'employés. On y remarque que le poste « Intervention/animation/travail communautaire » est le plus important en nombre : 61,4 % des emplois (519 personnes) touchent le service direct aux individus. Cela indique bien comment se manifeste et se réalise la mission fondamentale des organismes communautaires de Saguenay. Symétriquement, ce qu'on pourrait appeler « l'infrastructure administrative » compte pour très peu, soit à peine 23,4 % du total, ce qui confirme l'importance accordée à l'intervention.

Tableau 27
Les fonctions présentes dans les organismes communautaires

Fonctions	Nombre d'employés	Pourcentage (%)
Coordination/direction	99	11,7
Secrétariat	33	3,9
Intervention/animation/travail communautaire	519	61,4
Administration/comptabilité	33	3,9
Agent de développement/liaison	10	1,2
Autres*	151	17,9
Total	**845****	**100**

* La section « Autres » comprend en majorité des postes d'entretien, de cuisinier et d'agent de sécurité, etc.
** Il y a en fait 853 personnes employées mais 8 données sont manquantes pour la fonction occupée.

Le tableau 28 donne de l'information sur les avantages et les règles régissant les conditions de travail des employés et employées des organismes communautaires. On retrouve divers types de condition de travail dans les organismes communautaires. En général, ceux-ci ont une politique

interne de conditions de travail (58,2 %) ou un contrat de travail/entente administrative (57 %). Près de 32 % bénéficient d'un régime d'assurance collective et seulement 5,1 % sont syndiqués; on voit l'importance accordée aux conditions de travail malgré des moyens financiers limités.

Tableau 28
Le statut du personnel

Statut	Nombre d'organismes	Pourcentage (%)
Politique interne de conditions de travail	46	58,2
Contrat de travail ou entente administrative	45	57
Personne syndiquée	4	5,1
Bénéficiaire d'un régime de retraite collectif (RÉER)	6	7,6
Bénéficiaire d'un régime d'assurance-collective	25	31,6
Soumis aux Normes du travail	40 (11)	50,6
Total	**79**	

Par ailleurs, il est bon de préciser deux choses quant à la réponse « Soumis aux Normes du travail ». La première est le nombre d'organismes total ayant coché cette réponse (40), alors que le chiffre entre parenthèses (11) représente les organismes ayant répondu « seulement soumis aux Normes du travail ». Donc, on retrouve 11 organismes où le personnel a les Normes du travail comme seul cadre de leurs conditions de travail. Chez les 29 autres, on retrouve donc aussi une partie du personnel régie par les dites normes et une autre partie soumise à des conditions différentes.

2. Les emplois réguliers

Dans cette partie, on retrouve de l'information sur les personnes qui travaillent plus de 12 semaines par an. Elles seront appelées le « personnel régulier » des organismes communautaires. On retrouve 737 employés et employées réguliers dans les organismes communautaires, soit 86,6 % du total du personnel. Le tableau 29 donne leur répartition selon leur fonction et leur genre.

Tableau 29
Répartition des emplois réguliers selon le genre

Fonctions	Genre			Total
	Féminin	Masculin	Aucune donnée	
Coordination/direction	78	20		98
Secrétariat	31	1		32
Intervention/animation/ travail communautaire	354	57	31	442
Administration/comptabilité	30	2	1	33
Agent de développement/liaison	9	0		9
Autres	76	40	1	117
Pas de données	8			8
Total	**584**	**120**	**33**	**737**

De façon prévisible, on remarque une présence massive des femmes dans le personnel du milieu communautaire. Elles représentent près de 80 % du personnel rémunéré régulier, proportion qui se retrouve dans tous les postes, sauf dans ceux classés comme « Autres ». Cette donnée semble constante dans les études faites sur le milieu communautaire[11].

Par contre, ce qui diffère des études faites auparavant, c'est la présence des femmes dans les postes de direction. Relativement aux hommes, elles sont dans un rapport de 3:1. Cela semble une évolution notable des dix dernières années. Auparavant, les femmes étaient sous-représentées dans ces fonctions, c'est-à-dire que leur proportion était inférieure à celle des hommes dans les organismes communautaires. Les chiffres que présente le tableau 29 montrent qu'elles y sont maintenant dans les mêmes proportions que dans les autres fonctions présentes dans le milieu communautaire. À l'inverse, la moitié des hommes employés réguliers se retrouvent dans les postes de la catégorie «intervention». Les hommes ne représentent plus que 20 personnes sur les 98 postes de coordination, mais 40/117 des postes *Autres*.

2.1 La rémunération du personnel régulier

La rémunération des employés et employées varie selon le poste, l'ancienneté et la formation. Si nous ne tenons pas compte de ces distinctions, cela donne en moyenne un salaire horaire de 12,08 $ par heure, pour une durée moyenne de 28,57 heures par semaine durant 45,4 semaines par an.

Si nous utilisons ces moyennes d'heures et de semaines, le **salaire annuel moyen** du milieu communautaire de Saguenay est de **15 668 $**. Rappelons que le seuil de la pauvreté en 2003 était de 10 800 $ pour une personne seule et de 15 500 $ pour un couple sans enfant.

[11] On peut comparer ces chiffres avec ces deux rapports : *Portrait socio-économique des organismes membres de la CDC du Roc*, 1998 ; *Mobilisation et dynamisation des ressources territoriales : un portrait de la contribution des groupes communautaires au développement local et régional*, TNCDC, 2003

De manière plus précise, le tableau 30 détaille les salaires moyens pour chaque type d'emploi. On y remarque que les salaires les moins élevés sont ceux des personnes œuvrant dans l'intervention directe. On sait aussi que ces postes sont les plus répandus dans le milieu communautaire. Ce sont aussi ces personnes qui travaillent le moins de semaines par an. Le manque de ressources financières peut expliquer cette diminution du nombre de semaines travaillées. Certains organismes diminuent leurs effectifs lors de périodes plus creuses dans l'année.

Malgré les valeurs d'équité homme/femme portées par le milieu communautaire, on remarque que le niveau salarial des hommes est légèrement supérieur à celui des femmes et ce, dans la plupart des fonctions existantes dans le milieu communautaire. Le nombre de semaines travaillées par année explique la différence.

Les hommes travaillant en intervention/animation/travail communautaire sont l'exception. Ils ont le plus faible salaire horaire et travaillent le plus petit nombre de semaines par an. Cela leur donne le plus faible salaire annuel moyen de toutes les catégories d'emploi.

Tableau 30
Répartition des emplois réguliers en fonction du salaire et du genre de la personne

Fonctions		Salaire horaire* ($)	Salaire horaire médian	Nombre d'heures par semaine*	Nombre de semaines par an*	Salaire annuel moyen** ($)
Coordination/direction		17,40	17,00	34,1	49,4	29 311
SEXE	Femmes	17,40	17,25	33,3	49,1	28 450
	Hommes	17,40	16,36	35,4	50,5	31 106
Secrétariat		11,57	11,23	30,7	45	15 984
SEXE	Femmes	11,57		30,7	45	15 984
Intervention/animation/travail communautaire		11,34	10,00	26,3	42,8	12 764
SEXE	Femmes	11,64	10,00	27	44,5	13 985
	Hommes	10,57	9,90	30,2	38,6	12 322
Administration/comptabilité		14,79	14,77	25,7	47,6	18 093
SEXE	Femmes	14,39	14,65	26,4	47,3	17 969
	Hommes	16,23	16,23	18	50,5	14 753
Agent de développement/liaison		12,21	12,48	31,6	46	17 748
SEXE	Femmes	12,21		31,6	46	17 748
Autres		11,51	9,66	31	48,1	17 163
SEXE	Femmes	11,40	9,66	29,8	47,3	16 069
	Hommes	11,76	9,76	33,9	49,9	19 893

* Ces trois colonnes contiennent des moyennes (de salaires horaires, d'heures et de semaines)

****** Le salaire annuel moyen est calculé à partir du salaire horaire moyen, du nombre moyen d'heure par semaine et de semaine par an.

2.2 Le niveau de scolarité du personnel régulier

Dans le tableau 31, on remarque que près de la majorité des gens qui travaillent dans le milieu communautaire ont une formation collégiale ou universitaire (59,1 %, soit 345 personnes). Par contre, cette proportion est inférieure à celle du Québec.

En effet, l'étude de la TNCDC[12] indique que 70,2 % du personnel des CDC ayant participé à l'enquête ont au moins une formation collégiale ou universitaire. Nous remarquons que le salaire horaire moyen est en fonction de la formation de la personne : plus la personne est instruite, plus son salaire est élevé.

Tableau 31
Répartition du personnel selon la scolarité et le salaire horaire moyen

Dernier diplôme obtenu	Nombre de personnes	Pourcentage (%)	Salaire horaire moyen ($)
Sans diplôme	104	17,8	10,04
Études secondaires ou professionnelles	135	23,1	11,06
Études collégiales (générales ou professionnelles)	187	32,0	12,86
Études universitaires	158	27,1	15,34
TOTAL	**584**	**100**	

Note : Nous avons eu l'information pour 79,1 % du personnel.

2.3 L'ancienneté du personnel régulier

Le roulement de personnel est un problème récurrent du milieu communautaire. Comme le démontre le tableau 32, nous pouvons observer que 30 % du personnel ont un an ou moins d'ancienneté. D'ailleurs, 62 % des personnes ont moins de six ans d'ancienneté. Ces deux données nous montrent le roulement important du personnel. Ce roulement pourrait être dû au fait que le milieu communautaire sert souvent de tremplin pour les jeunes diplômés qui se dirigent ensuite vers le milieu institutionnel. L'instabilité du financement des organismes pourrait aussi expliquer le roulement du personnel.

[12] *Mobilisation et dynamisation des ressources territoriales : un portrait de la contribution des groupes communautaires au développement local et régional*, TNCDC, 2003

Tableau 32
Ancienneté du personnel régulier

Années d'ancienneté	Nombre de personnes	Pourcentage (%)
0 à 1 an	169	30,2
2 à 5 ans	178	31,8
6 à 10 ans	107	19,1
11 à 15 ans	57	10,2
16 à 20 ans	24	4,3
Plus de 20 ans (maximum = 34)	25	4,4
TOTAL	**560**	**100**

2.4 L'âge du personnel

Les ressources humaines du milieu communautaire sont réparties assez également parmi les groupes d'âge. Les tableaux 33 et 34 montrent que l'âge moyen est de 38,8 ans et que 66 % des personnes ont entre 21 et 44 ans. On retrouve aussi près de 5 % des personnes qui ont moins de 20 ans. Celles-ci ne sont présentes que dans les postes d'intervention ou des postes *Autres*.

C'est dans les postes d'intervention que l'on retrouve l'âge moyen le plus bas, soit 36 ans. C'est aussi dans cette fonction que l'on retrouve le moins de 45 ans et plus, soit 15,5 %. Dans le cas des postes de coordination, la tendance est inverse. Près de 50 % des gens dans les postes de coordination/direction ont plus de 45 ans, leur âge moyen étant de 44,5 ans.

Tableau 33
Âge du personnel

Groupe d'âge	Nombre de personnes	Pourcentage (%)
20 ans et moins	32	4,8
21 à 34 ans	219	32,7
35 à 44 ans	222	33,2
45 ans et plus	196	29,3
TOTAL	**669**	**100**

Tableau 34
Âge du personnel selon la fonction occupée

Fonctions	Âge	Nombre de personnes	Pourcentage (%)
Coordonnatrice/directrice	20 ans et mois	0	
	21 à 34 ans	13	14,0
	35 à 44 ans	34	36,5
	45 ans et plus	46	49,5
	TOTAL	**93**	**100**
Intervention/animation/travail communautaire	20 ans et moins	20	5,1
	21 à 34 ans	154	39,2
	35 à 44 ans	157	40,0
	45 ans et plus	62	15,7
	TOTAL	**393**	**100**
Secrétariat	20 ans et moins	0	
	21 à 34 ans	5	17,9
	35 à 44 ans	9	32,1
	45 ans et plus	14	50
	TOTAL	**28**	**100**
Administration/comptabilité	20 ans et moins	0	
	21 à 34 ans	5	17,2
	35 à 44 ans	3	10,4
	45 ans et plus	21	72,4
	TOTAL	**29**	**100**
Autres	20 ans et moins	12	10,9
	21 à 34 ans	32	29,1
	35 à 44 ans	17	15,5
	45 ans et plus	49	44,5
	TOTAL	**110**	**100**
Agent de liaison et développement	20 ans et moins	0	
	21 à 34 ans	6	66,7
	35 à 44 ans	0	
	45 ans et plus	3	33,3
	TOTAL	**9**	**100**

3. Le personnel occasionnel et/ou dans des programmes

On retrouve, parmi les ressources humaines du milieu communautaire, beaucoup de personnes qui travaillent de façon occasionnelle ou temporaire. Nous avons considéré dans cette partie celles qui travaillent 12 semaines et moins par année. Nous retrouvons particulièrement des étudiants ou étudiantes qui travaillent pendant la période estivale dans le cadre des programmes gouvernementaux. Leur présence est une belle illustration de l'utilité du milieu communautaire dans la formation et l'acquisition d'expérience pratique. Dans une faible proportion, il peut aussi s'agir d'emplois contractuels.

On compte 114 personnes travaillant 12 semaines et moins par an dans les 83 organismes, soit 13,4 % du total du personnel. L'âge moyen des personnes qui travaillent 12 semaines et moins est de 24,3 ans et près de 39 % de celles-ci ont moins de 21 ans. On remarque aussi le faible pourcentage de personnes de plus de 35 ans (12 % alors qu'il est de 62,4 % chez le personnel régulier). Sur les 114 personnes travaillant moins de 12 semaines, 46,5 % ont un salaire subventionné totalement ou en partie par des projets gouvernementaux, soit 53 personnes.

Synthèse

En résumé, les organismes communautaires de Saguenay emploient plus de 850 personnes, ce qui est une PME de bonne taille. Le secteur communautaire est donc un des plus grand secteur d'emploi. Toutefois, les organismes communautaires créent de l'emploi d'une façon dispersée, la moitié des organismes ayant moins de cinq employés ou employées. Ces personnes occupent pour la plupart des postes liés à l'intervention. Elles sont protégées par des politiques internes ou des contrats de travail, ce qui élimine l'arbitraire dans les conditions de travail. Les femmes y sont très présentes, y compris dans les postes de coordination/direction.

Leur rémunération est en général faible, surtout pour les personnes employées dans des postes d'intervention. Cela est sans doute à l'image des difficultés financières du secteur. Elles sont pourtant bien formées, car 60 % détiennent un diplôme postsecondaire. Peut-être le fort taux de roulement est-il lié à cette situation, à moins que cela ne soit dû au jeune âge des personnes dans les postes d'intervention. Les organismes communautaires emploient aussi un bon nombre de personnes sur une base « occasionnelle » (i.e. moins de 12 semaines par an). La présence de celles-ci est fréquemment, bien que non pas exclusivement, due à l'accueil d'étudiants ou étudiantes en formation pratique, ce qui montre que les organismes communautaires peuvent offrir une contribution utile à la formation.

SECTION IV

IMPACTS ECONOMIQUES DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Cette section sera consacrée à la contribution économique des organismes communautaires. À l'intérieur du questionnaire, les groupes ont répondu à six questions qui étaient consacrées à leur situation financière. Comme ces questions sont toujours un peu délicates, le taux de réponse des organismes sera donc variable. Nous le préciserons à chaque tableau.

Cette section est subdivisée en trois parties. Dans un premier temps, nous nous attarderons sur les sources de financement des organismes communautaires. Deuxièmement, nous regarderons la situation des ententes récurrentes et les difficultés de financement des organismes. Finalement, nous analyserons un peu plus en détail les dépenses des groupes.

1. Sources de financement

Les organismes communautaires dépendent du financement public pour survivre. Le tableau 35 nous présente les différentes sources de financement des organismes. Le taux de réponse pour ce tableau est de 96,4 % (80 organismes), ce qui garantit un bon degré de sûreté des informations.

Les organismes communautaires ayant participé à l'étude ont cumulé des **revenus de l'ordre de 17 373 583 $** pour l'année de référence 2005-2006, comme le montre le tableau 35.

Tableau 35
Sources de financement des organismes communautaires

Sources de financement		Financement total ($)	Financement moyen ($)	Financement total (%)	Financement total des groupes de la TNCDC (%)
Financement Public	Fédéral	1 707 426	35 571	9,8	5,5
	Provincial et réseau public	9 070 441	120 939	52,2	67,9
	Municipal et MRC	607 186	22 488	3,5	4,5
Auto-financement	Cotisation des membres	343 678	8 812	2,0	*
	Levées de fonds - dons	747 109	16 979	4,3	3,1
	Ventes de biens et services	2 897 933	103 497	16,7	11,4
	Intérêt de placements	141 729	4 724	0,8	0,4
Financement Privé	Centraide	374 656	13 380	2,2	1,9
	Communautés religieuses	123 636	6 507	0,7	0,7
	Fondations et autres sources	1 359 789	25 656	7,8	4,1
Revenus totaux		**17 373 583**	**358 553**	**100**	**99,5**

Il ressort de ce tableau que 9 070 441 $ du financement provient du gouvernement provincial et du réseau public et 1 707 426 $ du gouvernement fédéral. Enfin, 607 186 $ vient du municipal et des MRC[13]. Cela représente un total de revenus pour le **secteur public** de **11 385 053 $** soit **65,5 %** des revenus totaux des organismes.

Il faut souligner les revenus provenant de l'**autofinancement** des groupes. On y retrouve la cotisation des membres, les levées de fonds, les ventes de biens et services ainsi que les intérêts de placement pour un total de **4 130 449 $** soit **23,8 %** de leurs revenus. Ceci permet d'éviter une trop grande dépendance par rapport au secteur public et démontre le dynamisme des organisations communautaires en ce qui regarde leur financement et montre l'implication du milieu envers eux.

Le financement privé provient de Centraide, des communautés religieuses, de fondations et de différentes autres sources. Il compte pour **1 858 081 $** soit **10,7 %** des revenus des organismes. Finalement, le financement ne provenant pas du secteur public est une part relativement importante des sources de financement des organismes communautaires.

Lorsque nous comparons avec l'étude de la Table nationale des Corporations de développement communautaire[14], nous constatons que les sources de financement sont sensiblement identiques. En effet, la majeure partie du financement des organismes de Saguenay provient du secteur public, particulièrement du réseau provincial et public, le fédéral comptant pour une plus grande proportion que dans les groupes de l'enquête de la Table nationale des CDC. Cependant, les groupes de Ville de Saguenay reçoivent moins d'argent du secteur public provincial (52,2 % de leurs revenus) que les organismes ayant participé à l'enquête de la TNCDC (67,9 %). On ne sera donc pas surpris de voir que la deuxième source la plus importante de revenu est la vente de biens et de services (16,7 % à Saguenay, mais 11,4 % pour la TNCDC). Finalement, la troisième source en importance est le réseau de financement fédéral (9,8 %), qui est plus important que pour les CDC ayant participé à l'enquête de la TNCDC. Le désengagement en cours du fédéral risque donc de toucher les groupes de Saguenay plus qu'il ne touchera les groupes du reste du Québec. La Ville pourrait avoir à soutenir le milieu communautaire à un niveau plus élevé que l'actuel 3,5% pour permettre le maintien du soutien à la population.

1.1 Financement récurrent

Maintenant que nous savons d'où provient le financement, il serait intéressant de savoir combien de ces groupes ont un financement récurrent. Nous entendons par financement récurrent, un montant forfaitaire octroyé à l'organisme en soutien à sa mission globale, versé selon des modalités sur une période de temps donné (exemple : entente triennale). À cette question, 86,7 % des groupes (72 organismes) ont répondu avoir une entente de financement récurrente, 10,8 % (9 organismes) ont mentionné ne pas en avoir et 2 organismes n'ont pas répondu. Le tableau 36 permet d'identifier d'où proviennent les ententes de financement récurrentes.

[13] Cette catégorie comprend Ville de Saguenay, mais aussi Falardeau, St-Honoré, St-Fulgence, St-Ambroise et les municipalités du Bas-Saguenay.

[14] P. Ducasse, C. Tardif, P.A. Tremblay, J.L. Klein, M. Tremblay (2003) *Mobilisation et dynamisation des ressources territoriales : un portrait de la contribution de groupes communautaires au développement régional*, Drummondville : Table nationale des Corporations de développement communautaire, p. 67.

Tableau 36
Répartition des organismes selon l'entente de financement récurrente

Sources de financement récurrentes	Nombre d'organismes	Pourcentage (%)	Pourcentage des groupes de la TNCDC (%)
Agence de la santé et des services sociaux	52	73,2	73
Ministère de la famille, des aînés et condition féminine	3	4,2	9,4
Emploi et solidarité sociale et SACAIS	2	2,8	2,9
Gouvernement du Québec	8	11,2	
Municipalité et MRC	2	2,8	3,8
Gouvernement fédéral	1	1,4	0,5
Autres (ex : Centraide)	3	4,2	10,9
Total	**71**	**100**	

Comme le montre ce tableau, 73,2 % des groupes qui ont répondu avoir une entente de financement, l'ont avec une organisation d'échelle locale/régionale, soit l'Agence de la santé et des services sociaux, alors que 11,2 % ont une entente avec un autre ministère du gouvernement du Québec et seulement 1,4 % des groupes ont une entente avec un ministère fédéral. Si nous comparons avec l'étude de la TNCDC, nous constatons encore ici que les résultats sont relativement semblables. Il faut prendre note que quelques organismes ont plus d'une entente de financement récurrente mais une seule est présentée dans le tableau 36.

En résumé, la majeure partie du financement récurrent des organismes communautaires provient d'un financement public provincial.

Nous avons également demandé aux organismes s'ils bénéficiaient d'une forme de soutien autre que monétaire. Nous avons reçu des informations de 51 groupes. Parmi eux, 47 % reçoivent du soutien pour le prêt de locaux; 33,3 % des dons d'équipement ou de fourniture et 13,7 % reçoivent du soutien sous forme de services professionnels. Par contre, 32 groupes n'ont pas répondu à cette question et nous ignorons si c'est parce qu'ils n'ont pas d'autres formes de soutien.

2. État du financement

De fait, 80 des 83 groupes communautaires consultés ont répondu à cette question. Le financement total de ces 80 groupes est de 17 373 583 $ avec une moyenne de financement de 217 169 $ et une médiane de 114 169,50 $. La médiane est plus significative étant donné l'écart élevé entre les revenus des groupes.

Le tableau 37 nous montre que 34 groupes (43 %) ont un budget annuel de 100 000 $ et moins et que de ceux-ci, 11 groupes (14 %) ont un budget annuel de 50 000 $ et moins. Nous retrouvons 22 groupes (27 %) qui ont un budget annuel de plus de 200 000 $. Par ailleurs, quatre groupes ont un budget annuel de plus de 700 000 $ et cinq groupes ont un budget annuel entre 400 000 $

et 700 000 $. Dans ces derniers cas, il faut tenir compte des dépenses, des services offerts, du type de services, qui ont de grandes exigences en termes de personnel et de temps (hébergement 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, par exemple).

Tableau 37
Répartition des organismes selon leurs revenus

Revenus ($)	Nombre d'organismes	Pourcentage (%)
Groupes ayant 50 000 $ et moins		
0 à 10 000	1	
10 001 à 20 000	2	
20 001 à 30 000	2	
30 001 à 40 000	2	
40 001 à 50 000	4	
Total des groupes ayant 50 000 $ et moins	**11**	**14**
Groupes ayant entre 50 001 et 100 000		
50 001 à 60 000	4	
60 001 à 70 000	7	
70 001 à 80 000	7	
80 001 à 90 000	4	
90 001 à 100 000	1	
Total des groupes ayant entre 50 001 $ et 100 000 $	**23**	**29**
Groupes ayant 100 001 à 150 000		
100 001 à 110 000	4	
110 001 à 120 000	3	
120 001 à 130 000	3	
130 001 à 140 000	0	
140 001 à 150 000	3	
Total des groupes ayant entre 100 001 $ et 150 000 $	**13**	**16**
Groupes ayant entre 150 001 et 200 000		
150 001 à 160 000	2	
160 001 à 170 000	4	
170 001 à 180 000	1	
180 001 à 190 000	1	
190 001 à 200 000	3	
Total des groupes ayant entre 150 001 $ et 200 000 $	**11**	**14**
Groupes ayant 200 001 et plus		
200 001 à 300 000	9	
300 001 à 400 000	4	
400 001 à 700 000	5	
Plus de 700 000	4	
Total des groupes ayant 200 001 $ et plus	22	27
TOTAL	**80**	**100**

2.1 Difficultés de financement

Malgré les sommes reçues, beaucoup de groupes se plaignent de difficultés de financement. Nous avons cherché à savoir combien, et quelles difficultés sont les plus marquantes. Nous avons constaté que 84 % des groupes qui ont répondu à cette question éprouvent des difficultés de financement. Ces difficultés sont réparties de manière presque égale entre le fonctionnement de base, d'appoint et de croissance.

Définissons ces termes. Lorsqu'un organisme communautaire a des difficultés de fonctionnement de base, c'est qu'il y a des problèmes pour la survie même du groupe. Par contre, lorsqu'un groupe éprouve des difficultés pour le fonctionnement d'appoint, c'est que sa survie est assurée mais qu'il éprouve tout de même de la difficulté à offrir les mêmes services au cours de l'année. Enfin, nous disons qu'un organisme a des difficultés de croissance, lorsque ce dernier ne peut pas développer de nouveaux services ou activités malgré l'identification des besoins.

On remarquera que 30 % des organismes ont des difficultés pour le fonctionnement de base. Cela revient à dire que la survie de ces groupes est en danger. Pour 26 % des groupes, maintenir les services est une difficulté constante. Si nous comparons avec l'étude de la TNCDC, nous remarquons que les groupes de la région ont moins de difficulté pour le fonctionnement de base que ce n'est le cas pour l'ensemble des organisations communautaires québécoises, soit 30 %, comparativement à 40 % pour la TNCDC. Par contre, les organismes de Ville de Saguenay éprouvent plus de difficultés pour leur fonctionnement d'appoint et de croissance.

Figure 7
Répartition des organismes selon le niveau des difficultés de financement (Saguenay)

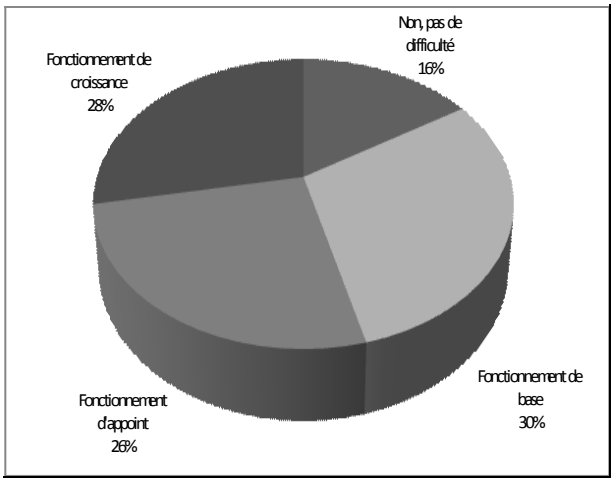

Figure 8
Répartition des organismes selon le niveau des difficultés de financement (TNCDC)

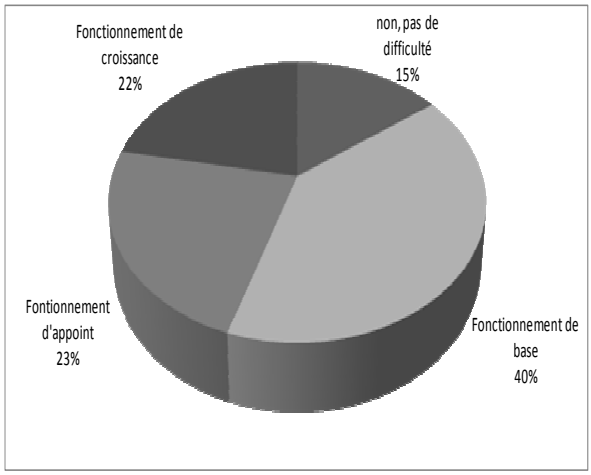

On peut synthétiser ces informations en les regroupant selon le degré de difficulté que connaissent les groupes. Le premier ensemble est formé de ceux qui ont les plus grandes difficultés. Ce sont les organismes travaillant auprès des personnes appauvries qui semblent être

aux prises avec le plus de difficultés de financement, soit 4 organismes sur 9 ont de la difficulté pour le fonctionnement de base et 2 organismes ont de la difficulté pour le fonctionnement d'appoint (6 sur 9 avec difficultés importantes). Les organismes touchant l'ensemble de la population ont aussi beaucoup de difficultés de financement. Toutefois, 4 organismes sur 9 ont de la difficulté pour le fonctionnement de base et 3 autres ont de la difficulté pour le fonctionnement d'appoint (7 sur 9 avec difficultés importantes). Les organismes œuvrant auprès des jeunes (12-17 ans) ont beaucoup de difficultés de financement. D'autres organismes, soit 4 sur 10 ont de la difficulté pour le fonctionnement de base et 5 organismes ont de la difficulté pour le fonctionnement d'appoint (9 sur 10 avec difficultés importantes).

Le fait d'avoir des ententes récurrentes de financement n'empêche pas les difficultés financières. En effet, 28 % (20 sur 72) des organismes ayant des ententes récurrentes ont de la difficulté pour financer le fonctionnement de base. Le même nombre d'organismes a de la difficulté pour le financement d'appoint.

Le deuxième ensemble peut être appelé « les groupes ayant peu ou pas de difficulté ». Il comprend ceux qui disent avoir des problèmes de financement de croissance, ou pas de difficulté. Les groupes ayant le moins de difficulté de financement sont les organismes de santé physique, ceux s'occupant des personnes âgées ou des personnes handicapées. Les groupes touchant la santé physique n'ont pas beaucoup de difficultés de financement, 2 des 3 groupes ont de la difficulté seulement pour se développer alors que le dernier groupe dit n'éprouver aucune difficulté. Pour ce qui est des groupes pour les personnes handicapées, 2 organismes ont de la difficulté pour la croissance, alors que 3 organismes sur 8 n'ont aucune difficulté de financement (5 sur 8 n'éprouvent pas ou peu de difficultés). Les organismes ayant comme cible les personnes âgées ont aussi peu de difficulté de financement. Un organisme sur 9 a de la difficulté pour son développement alors que 3 organismes n'éprouvent aucune difficulté de financement. Quatre organismes sur 9 estiment avoir peu ou pas de difficultés. Seulement un organisme sur 9 a de la difficulté pour son financement de base.

Nous avons fait la même analyse par **genre de groupe** (promotion, entraide, services, etc.), aucune particularité n'a été relevée. Les difficultés de financement sont présentes chez tous les genres de groupe.

2.2 Temps consacré à la recherche de financement

La recherche de financement occupe une partie du temps de travail des organismes communautaires. Voyons maintenant l'ampleur de cette recherche (tableau 38). On y voit qu'un peu moins de la moitié (48,6 %) des organismes communautaires consacrent 25 % et moins de leur temps à la recherche de financement. En outre, 32,9 % des organismes consacrent entre 25 à 50 % de leur temps à la recherche de financement. Nous constatons qu'il y a 18,5 % des organismes qui y consacrent plus de 51 % de leur temps. Un certain nombre y consacrent même entre 75 et 90 % de leur temps.

Tableau 38
Pourcentage du temps consacré à la recherche de financement

Pourcentage du temps consacré à la recherche de financement (%)	Nombre d'organismes	Pourcentage (%)
0 à 25	34	48,6
26 à 50	23	32,9
51 à 75	8	11,4
76 à 90	5	7,1
Total	**70**	**100**

Figure 9
Temps alloué à la recherche de financement

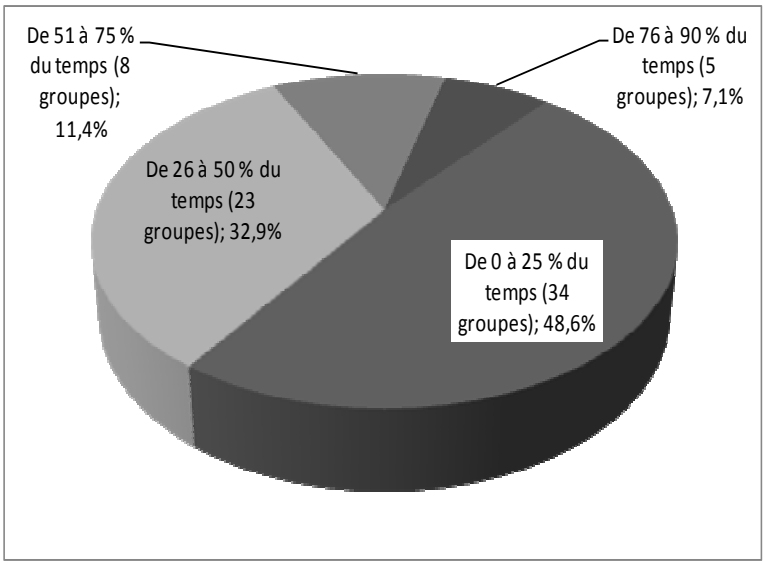

À la lecture de ces données, nous pouvons constater que les organismes communautaires doivent investir beaucoup de temps à la recherche de financement, c'est-à-dire pour leur survie et ainsi assurer les services à la population. La conséquence en est évidente : tout ce temps consacré à la recherche de financement devra être pris sur celui qui devrait être consacré au service aux usagers, au développement des compétences des intervenants et intervenantes ou au développement de l'organisme, etc.

3. Dépenses des groupes

De plus, 80 organismes (96,4 %) ont répondu aux questions portant sur leurs dépenses. Comme on l'a dit, l'ensemble des dépenses totalise une somme de **17 503 728 $** pour l'année 2005-2006, ce qui représente un apport économique important dont l'essentiel est réinjecté dans les milieux locaux sous forme de salaires ou d'achats. En considérant que les organismes n'ayant pas participé à l'enquête dépensent de façon similaire, on peut estimer (en faisant une simple règle de trois) que les 117 organismes communautaires membres des trois regroupements ont dépensé, en

2005-2006, aux alentours de la coquette somme de **24 673 929 $**.

Cette partie sur les dépenses est divisée en trois sections. La première porte sur les frais d'opération. Elle est suivie de la section sur les frais d'administration, alors que la dernière traite de la localisation des fournisseurs des organismes.

3.1 Frais d'opération

Les frais d'opération représentent les dépenses que les organismes doivent assumer pour remplir leur mission de base. Les frais d'opération totalisent des dépenses de 16 514 642 $ et représentent 94 % des dépenses totales. Par ailleurs, 76 organismes ont répondu à cette question.

Les salaires versés constituent la principale dépense des organismes communautaires, ainsi que l'indique le tableau 39. Pour l'ensemble des organismes, il s'agit d'une somme de 12 407 173 $, soit 75 % des frais d'opération. La deuxième dépense en importance est constituée par les frais locatifs, pour un montant de 621 114 $. Finalement, la troisième dépense est constituée des coûts d'activité et se chiffre à 569 114 $.

Tableau 39
Répartition des dépenses (frais d'opération)

Dépenses	Nombre d'organismes	Somme ($)	Moyenne par organisme ($)
Salaires	76	12 407 173	163 252
Frais locatifs	63	621 114	9 859
Entretien d'équipement	58	336 843	5 808
Électricité	24	325 426	13 559
Formation	62	87 243	1 407
Activités	67	569 114	8 494
Cotisations	63	117 261	1 861
Promotion	43	138 145	3 213
Représentation et déplacement	73	368 430	5 047
Location d'équipement	16	34 339	2 146
Acquisition d'immobilisation	20	112 449	5 622
Honoraires professionnels	68	287 166	4 223
Autres	54	1 109 939	20 554
Total	---	**16 514 642**	**245 045**

3.2 Frais d'administration

Les frais d'administration sont les frais assumés par les groupes pour les autres dépenses reliées à l'organisme. Les frais d'administration totalisent des dépenses de 989 088 $, soit 5,7 % des dépenses totales. Les dépenses les plus importantes se situent au niveau des coûts de fournitures de bureau et des coûts en assurance (52 % des frais d'administration).

Tableau 40
Répartition des dépenses (frais d'administration)

Dépenses	Nombre d'organismes	Somme ($)	Moyenne ($)
Assurances	75	255 848	3 411
Photocopies	17	26 592	1 564
Télécommunications	73	198 458	2 718
Frais de poste	27	16 516	612
Fournitures de bureau	70	258 425	3 692
Frais de banque	64	62 649	979
Amortissement	39	170 600	4 374
Total	---	**989 088**	**17 350**

3.3 Localisation des fournisseurs principaux

Les organismes communautaires qui ont répondu au questionnaire encouragent l'achat local puisqu'ils se tournent très majoritairement vers celui-ci pour l'acquisition de biens et services. Si nous regardons l'ensemble des dépenses, nous pouvons constater l'apport économique considérable des organismes communautaires dans leur communauté. En effet, ainsi que le montre le tableau 41, que l'on parle de frais locatifs, de fournitures de bureau, de frais d'assurances ou autres, c'est surtout dans la Ville de Saguenay que dépensent les organismes communautaires.

Tableau 41
Localisation des fournisseurs

Localisation des fournisseurs	Nombre d'organismes	Pourcentage (%)
Ville Saguenay	61	91
Région	4	6
Autres	2	3
Total	**67**	**100**

Synthèse

Cette section a été consacrée aux dimensions économiques et financières des organisations communautaires. Pris en leur totalité, celles-ci ont eu, en 2005-2006, des revenus de 17,4 M$ dont 65 % proviennent du secteur public, principalement provincial. Environ le quart des revenus totaux des organisations sont le fruit d'efforts d'autofinancement. Le budget annuel moyen de près de la moitié des groupes est de moins de 100 000 $, mais le budget de certains d'entre eux dépasse le 500 000 $. Ceux-ci sont surtout des organisations offrant des services d'hébergement.

La présence d'un financement récurrent n'empêche pas 84 % des organisations communautaires d'éprouver des difficultés de financement ; ainsi 30 % ont même des problèmes de financement de base. On comprend pourquoi la recherche de financement est une activité qui prend autant de temps. Il semble que ce soit surtout les groupes œuvrant auprès des personnes appauvries qui aient le plus de difficultés de financement, mais, à des degrés divers, celles-ci concernent tous les groupes, quel que soit leur genre d'activités.

En extrapolant à l'ensemble des groupes des regroupements les données recueillies, on peut estimer que sur le plan des dépenses, les 117 organisations membres des trois regroupements ont investi, principalement dans le milieu local, environ 24 M$, la plus grande part étant versée en salaires. Bien qu'il s'agisse d'une extrapolation, leur contribution à la vie économique de Saguenay ne fait pas de doute.

SECTION V

L'ÉCONOMIE SOCIALE DANS LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Dans cette section, nous verrons la place de l'économie sociale dans les organismes communautaires membres des trois regroupements de Saguenay. Nous analyserons l'impact des entreprises d'économie sociale, mais aussi des organismes communautaires qui, en plus de leur mission de base, ont un volet d'économie sociale.

Rappelons la définition de l'économie sociale proposée par la Chantier de l'économie sociale.

Le concept d'économie sociale combine deux termes qui sont parfois mis en opposition :

« **économie** » renvoie à la production concrète de biens ou de services ayant l'entreprise comme forme d'organisation et contribuant à une augmentation nette de la richesse collective.

« **sociale** » réfère à la rentabilité sociale, et non purement économique de ces activités. Cette rentabilité s'évalue par la contribution au développement démocratique, par le soutien d'une citoyenneté active, par la promotion de valeurs et d'initiatives de prise en charge individuelle et collective. La rentabilité sociale contribue donc à l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être de la population, notamment par l'offre d'un plus grand nombre de services. Tout comme pour le secteur public et le secteur privé traditionnel, cette rentabilité sociale peut aussi être évaluée en fonction du nombre d'emplois créés.

Pris dans son ensemble, le domaine de l'économie sociale regroupe l'ensemble des activités et organismes, issus de l'entrepreneuriat collectif, qui s'ordonnent autour des principes et règles de fonctionnement suivants :

- **elle a pour finalité de servir ses membres ou la collectivité plutôt que de simplement engendrer des profits et viser le rendement financier;**
- **elle a une autonomie de gestion par rapport à l'État;**
- **elle intègre dans ses statuts et ses façons de faire un processus de décision démocratique impliquant usagères et usagers, travailleuses et travailleurs;**
- **elle défend la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition de ses surplus et revenus;**
- **elle fonde ses activités sur les principes de la participation, de la prise en charge et de la responsabilité individuelle et collective.**

Source : Définition proposée par le Chantier de l'économie sociale qui a fait consensus au Sommet sur l'économie et l'emploi en octobre 1996 (extrait du rapport « Osons la solidarité ») www.chantier.qc.ca

Parmi les 83 organismes ayant répondu à l'étude, 7 se définissent comme des entreprises d'économie sociale et 4 autres organismes ont un volet d'économie sociale. On ne retrouve donc

que 11 organismes qui se présentent comme faisant de l’économie sociale, soit 13,2 % du nombre total des organismes rejoints. Le petit nombre d’organismes dans le domaine de l’économie sociale est une contrainte importante de l’analyse des statistiques qui vont suivre. En effet, l’ajout ou le retrait d’un seul organisme dans un choix de réponse peut changer les données de manière considérable. Cela doit être pris en compte lorsque des comparaisons sont faites entre les organismes et entreprises touchant à l’économe sociale et l’ensemble des organismes faisant partie de l’étude.

1. L’idée du volet d’économie sociale

D’où vient l’idée de mettre sur pied un volet d’économie sociale ou une entreprise d’économie sociale ? Dans la majorité des cas, l'idée d’offrir un service d'économie sociale vient du milieu. Dans le tableau 42, on remarque que l'idée du service d'économie sociale vient, dans 50 % des cas, soit du conseil d'administration ou de citoyens. De plus, pour ce qui est des réponses *Autres*, deux fois sur quatre on mentionne des gens liés de près à l'organisme comme des parents (pour une maison de jeunes) ou des personnes proches du conseil d’administration. C'est donc dire que les entreprises et les volets d'économie sociale sont des réponses aux demandes exprimées par l'environnement proche de l'organisme.

Tableau 42
Origine de l’idée du service d’économie sociale

	Nombre	Pourcentage (%)
Conseil d’administration	3	30
Citoyens	2	20
Autres	4	40
Ne sais pas	1	10
Total	**10**	**100**

Lorsque l'on regarde les besoins auxquels répondent l'entreprise ou le volet d'économie sociale, on se rend vite compte de la grande diversité de réponses. En fait, à la question: « À quels besoins sociaux répondez-vous? » toutes les réponses furent différentes. Les besoins répondus passaient de la création d’emploi à l’hébergement d’autres organismes en passant par le soutien aux familles avec un nouveau-né.

2. Les liens entre les volets d’économie sociale et leur organisme porteur

Dans le cas des volets d'économie sociale, les liens avec l'organisme porteur diffèrent d’un cas à l’autre. Parmi les quatre organismes communautaires ayant un volet d’économie sociale, on en retrouve deux qui ont une assemblée générale et un conseil d’administration distincts pour leur volet d’économie sociale. De plus, trois des quatre volets d’économie sociale tiennent une comptabilité distincte de celle de leur organisme porteur.

Par contre, dans tous les cas, les clients n'ont pas à être membre de l'organisme porteur pour avoir accès aux services du volet d'économie sociale. Cet aspect montre que l’économie sociale

n'est pas conçue de façon étroite, car les « client et clientes » visés ne proviennent pas nécessairement des mêmes catégories que les « usagers et usagères » de l'organisme communautaire.

3. L'ancrage spatio-temporel de l'économie sociale

Dans le but de faire une comparaison avec les organismes communautaires en général, nous allons reprendre les tableaux analysés dans les sections précédentes, mais cette fois en ne considérant que les données pour les organismes ayant un volet d'économie sociale et celles des entreprises d'économie sociale[15]. Pour ce qui est des organismes ayant un volet d'économie sociale, il est important de noter que ce ne sont pas que les statistiques du volet mais bien de l'organisme et du volet, notre questionnaire ne nous permettant pas de faire la différence.

3.1 Année d'incorporation des entreprises d'économie sociale et des organismes ayant un volet d'économie sociale (OVEES)

On remarque dans le tableau 43 que les OVEÉS sont apparus en deux vagues, soit avant les années 80 (27 %) et de 1991 à 2000 (45,5 %). On remarque un pourcentage élevé de création dans les années 1996 à 2000 (27,3 %) alors que dans le tableau 4 de la page 5, on ne retrouve que 9,8 % des organismes créés dans ces années.

Rappelons que dans le cas des organismes ayant un volet d'économie sociale, nous considérons l'année d'incorporation *de l'organisme* et non l'année de création du volet. Nous pensons cependant que les volets sont beaucoup plus récents que les organismes porteurs.

Tableau 43
Année d'incorporation des entreprises d'économie sociale

Année d'incorporation	Nombre d'organismes	Pourcentage (%)	Pourcentage cumulé (%)	Tous les organismes (%)
Avant 1980	3	27,3	27,3	19,51
1981 à 1985	1	9,1	36,4	20,73
1986 à 1990	2	18,2	54,6	18,29
1991 à 1995	2	18,2	72,8	28,05
1996 à 2000	3	27,3	100	9,76
Après 2000	0	0	0	3,66
Total	**11**	**100**		**100**

3.2 Répartition des organismes selon le territoire d'intervention

Pour ce qui est du territoire d'intervention, le tableau 44 montre que les volets ainsi que les entreprises d'économie sociale interviennent dans des territoires similaires aux organismes en

[15] Afin de ne pas répéter constamment « organismes ayant un volet d'économie sociale et les entreprises d'économie sociale », nous utiliserons l'abréviation OVEÉS pour désigner ces deux ensembles d'organisations.

général[16].

On remarque une légère différence dans les pourcentages pour ce qui est des territoires «régional» et «sous-régional». Pour les organismes communautaires, ces pourcentages se situent à 23 % et 19,3 % respectivement, alors que pour l'économie sociale, ces pourcentages sont de 18,1 % et 27,3 %. De façon générale, donc, il y a une certaine concordance entre l'ancrage territorial des organismes communautaires et celui des OVEÉS.

Tableau 44
Territoire couvert par les entreprises d'économie sociale

Territoire couvert	Nombre d'organismes	Pourcentage (%)	Tous les organismes (%)
Quartier(s) ou arrondissement(s)	3	27,3	26,51
Territoire de CLSC	3	27,3	26,51
MRC	0		4,82
Sous-régional	3	27,3	19,28
Régional	2	18,1	22,89
Total	**11**	**100**	**100**

4. L'ancrage social de l'économie sociale

4.1 Les personnes rejointes par les OVEÉS

Les onze OVEÉS donnent des réponses très différentes quant au nombre de personnes rejointes indirectement. Cela est dû au fait qu'il n'y a pas de méthode de calcul pour les personnes rejointes indirectement. Par exemple, les entreprises d'économie sociale ou les organismes qui font de la publicité pourraient considérer qu'ils rejoignent indirectement toutes les personnes qui ont vu la publicité, ou qui pourraient l'avoir vue.

Tableau 45
Personnes rejointes par les entreprises d'économie sociale

Personnes rejointes	Nombre d'organismes	Minimum	Maximum	Total	Médiane
Directement	11	15	30 000	82 347	1 000
Indirectement	5	35	68 000	16 7385	37 350
Femmes	7	10	14 940	16 395	100
Hommes	7	5	4 000	8 100	100

Comme le montre le tableau 45, on dénombre au total 82 347 personnes rejointes directement par les OVEÉS. L'organisme avec la plus petite clientèle déclare en rejoindre 15, alors que celui avec le plus grand nombre déclare en rejoindre plus de 30 000. La médiane est de 1 000

[16] Voir le tableau 5

personnes.

Les personnes rejointes se répartissent de la manière indiquée dans le tableau 46. Les organismes ayant un volet et les entreprises d'économie sociale touchent 52,5 % du total des personnes rejointes par l'ensemble des organismes ayant répondu (tableau 7). On remarque d'ailleurs que 27 % des entreprises d'économie sociale et des organismes avec volet ont un nombre de personnes rejointes supérieur à 5 001 personnes. Ici, il est important de noter que la manière de calcul diffère d'un organisme à l'autre : certains organismes utilisent le nombre de clients alors que d'autres utilisent le nombre d'interventions, ces dernières pouvant techniquement être faites sur une même personne. Par exemple, une soupe populaire pourrait considérer le nombre de repas servis par jour comme étant le nombre de personnes rejointes, même si ce sont les mêmes personnes qui consomment ces trois repas quotidiens.

Tableau 46
Personnes rejointes par les entreprises d'économie sociale

Nombres de personnes rejointes directement	Nombre d'organismes	Pourcentage (%)	Pourcentage cumulatif (%)	Tous les organismes (%)
1 à 50	1	9,1	9,1	10,8
51 à 100	1	9,1	18,2	14,5
101 à 200	1	9,1	27,3	16,9
201 à 500	2	18,2	45,5	20,5
501 à 1 000	1	9,1	54,6	14,5
1 001 à 1 500	1	9,1	63,7	4,8
1 501 à 5 000	1	9,1	72,8	7,2
5 001 et plus (maximum = 30 000)	3	27,2	100	4,8

Ce tableau indique que les OVEÉS sont répartis presque également dans les diverses catégories. Les OVEÉS ont donc des clientèles de toutes les tailles, mais plus du quart des OVEÉS disent rejoindre plus de 5 000 personnes. Lorsque l'on prend l'ensemble des organismes, on retrouve quatre organismes disant rejoindre plus de 5 000 personnes. Le tableau 46 nous montre que, de ceux-ci, 3 sont des organismes avec volet d'économie sociale ou des entreprises d'économie sociale. On peut donc penser que faire de l'économie sociale mène à rejoindre grand nombre de personnes, définies comme des « clientes » plutôt que des usagères.

4.2 Groupes socio-économiques rejoints

Pour ce qui est des catégories socio-économiques rejointes, on retrouve une différence entre les organismes communautaires pris dans leur totalité et les OVEÉS. On remarque en effet que les organismes d'économie sociale, une fois leurs réponses combinées (Tableau 48) rejoignent les prestataires de l'assurance-emploi en plus grand nombre : 63,6 % des entreprises et des organismes avec volets d'économie sociale ont répondu rejoindre, entre autres, les prestataires de l'assurance-emploi, alors que dans la Figure 3, ce pourcentage se situe dans les environs de 35 %.

Tableau 47
Groupes socio-économiques rejoints (1er choix)

Groupe socio-économique (1er choix)	Nombre d'organismes	Pourcentage (%)	Tous les organismes (%)
Personnes sans chèques	0	0	2,6
Prestataires l'assistance-emploi (aide sociale)	6	54,5	53,2
Prestataires l'assurance-emploi (chômage)	0	0	5,2
Personnes salariées	1	9,1	14,3
Personnes retraitées	1	9,1	11,7
Autres	3	27,3	11,7
Total	**11**	**100**	

Tableau 48
Groupes socio-économiques rejoints (combinés)

Groupe socio-économique (combiné)	Nombre d'organismes	Pourcentage (%)	Tous les organismes (%)
Personnes sans chèques	3	27,3	31,3
Prestataires l'assistance-emploi (aide sociale)	7	63,6	72,29
Prestataires l'assurance-emploi (chômage)	7	63,6	34,9
Personnes salariées	5	45,5	38,6
Personnes retraitées	1	9,1	26,5
Autres	4	36,4	12,0

Comme pour l'ensemble des organismes, le pourcentage d'organismes qui touchent les personnes salariées augmente substantiellement lorsque l'on combine les trois réponses sur les « groupes socio-économiques rejoints ». Pour ce qui est du premier groupe socio-économique rejoint (les personnes prestataires de l'assistance-emploi), on ne retrouve pas de différence marquante avec le tableau 10, malgré ce à quoi on aurait pu s'attendre.

4.3 Les lieux de concertation des entreprises d'économie sociale

Tous les OVEÉS ont dit entretenir des liens de concertation, représentation et collaboration avec le milieu communautaire. Ces liens sont assez nombreux : près de la moitié des organismes disent participer de 6 à 10 lieux de concertation (tableau 49). Ils participent aussi à de nombreux lieux de concertation avec des organisations n'appartenant pas au milieu communautaire (tableau 50), dans des proportions similaires à celles que révèle le tableau 49.

Tableau 49
Nombre de lieux de concertation, représentation et collaboration avec le milieu communautaire

Nombre de lieux	Nombre d'organismes	Pourcentage (%)
1 à 5	6	54,5
6 à 10	5	45,5
11 à 15	0	0
16 et plus	0	0
Total	**11**	**100**

Tableau 50
Nombre de lieux de concertation, représentation et collaboration avec d'autres instances

Nombre de lieux	Nombre d'organisme	Pourcentage (%)
1 à 5	6	60
6 à 10	4	40
11 à 15	0	0
16 et plus	0	0
Total	**10**	**100**

4.4 Heures d'ouverture

Enfin, comme le montre la figure 10, les OVEÉS offrent leurs services pendant de nombreuses heures, deux organismes déclarant même ouvrir entre 86 et 168 heures par semaine.

Figure 10
Heures d'ouverture des OVEÉS

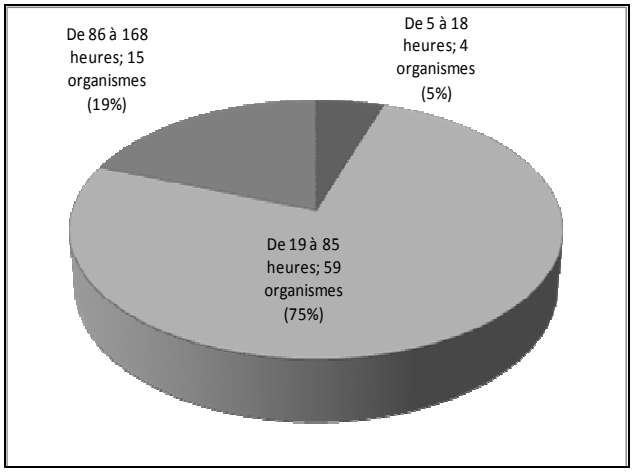

En résumé, les OVEÉS sont largement ouverts sur leur environnement, que ce soit par le type de clientèles, la participation à des lieux de concertation avec d'autres organisations, ou la période pendant laquelle ils offrent leurs services. Et, comme on l'aura compris, les OVEÉS ne se distinguent guère de l'ensemble des groupes en ces matières.

4.5 Le personnel dans les OVÉES

On compte un total de 213 personnes travaillant dans les OVEÉS. Parmi celles-ci, on en compte huit qui travaillent 12 semaines et moins par année et 205 qui travaillent plus de 12 semaines par an. Ces dernières se répartissent dans les différents postes d'une façon que révèle le tableau 51.

Tableau 51
Répartition des emplois réguliers dans les entreprises d'économie sociale selon le genre

Fonctions	Genre			Total
	Féminin	Masculin	Aucune donnée	
Coordination/direction	12	4		**16**
Secrétariat	6			**6**
Intervention/animation/ travail communautaire	123	10	10	**143**
Administration/comptabilité	9	1	1	**11**
Agent de développement/liaison	3			**3**
Autres	18	7	1	**26**
TOTAL	**171**	**22**	**12**	**205**

Ce tableau montre que les OVEÉS mettent nettement l'accent sur les services aux clients, soit 143 personnes sur les 205 employés (69,7 %) occupent des fonctions touchant à l'intervention, l'animation ou le travail communautaire, alors que ces postes représentent 59,9 % des emplois pour l'ensemble des organismes. Par contre, le personnel occupant des postes de coordination/direction ne représente que 7,6 % au total, ce qui distingue des organismes communautaires pris en leur totalité, où ces postes représentent 13,3 % du total (tableau 29).

Le tableau 52 présente la répartition du personnel régulier des OVEÉS en fonction du salaire et du genre de la personne. Il montre que, comme dans les organismes communautaires pris en leur ensemble (tableau 30), le salaire annuel moyen des hommes est supérieur à celui des femmes dans les postes de coordination/direction, ainsi que dans les postes désignés comme *Autres*. Nous constatons que cela n'est pas le cas dans les postes d'intervention/animation, ni dans ceux appartenant à la catégorie administration/comptabilité.

Tableau 52
Répartition des emplois réguliers dans les entreprises d'économie sociale selon le genre

Fonctions		Salaire horaire* ($)	Nombre d'heures par semaine*	Nombre de semaines par an*	Salaire annuel moyen** ($)
Coordination/direction		18, 82	33,53	51, 1	32 342
SEXE	Femmes	19, 4	32,45	50, 6	31 854
	Hommes	17, 35	36,25	52	32 705
Secrétariat		11, 3	35	41	18 356
SEXE	Femmes	11, 3	35	41	18 356
Intervention/animation/travail communautaire		12, 43	29,65	46, 5	14 532
SEXE	Femmes	12, 61	29,66	46, 7	17 466
	Hommes	11, 5	28,25	44	14 295
Administration/comptabilité		12, 79	21,6	50, 8	14 034
SEXE	Femmes	11, 8	20,4	49, 6	11 940
	Hommes	14	15	52	10 920
Agent de développement/liaison		12, 67	31,67	52	20 865
SEXE	Femmes	12, 67	31,67	52	20 865
Autres		10, 8	32,11	51	17 686
SEXE	Femmes	10,71	31,4	50, 53	16 993
	Hommes	11,04	32,92	52	18 900

*: Ces trois colonnes contiennent des moyennes (de salaires horaires, d'heures et de semaines).

**** :** Le salaire annuel moyen est calculé à partir du salaire horaire moyen, du nombre moyen d'heures par semaine et de semaine par an.

Le tableau 53 présente quelques comparaisons entre les salaires des organismes communautaires pris en leur ensemble et ceux des organismes d'économie sociale (ou ayant un volet d'économie sociale). De façon générale, les salaires des OVEÉS sont supérieurs à la moyenne de l'ensemble des organismes, à l'exception assez remarquable des postes appartenant à la catégorie administration/comptabilité, pour lesquels les OVEÉS ont une infériorité de plus de 20 %.

Tableau 53
Salaires annuels comparés

Fonctions	Salaire annuel moyen OVEÉS	Salaire annuel moyen tous les organismes	Différence de salaire annuel ($)	Différence de salaire (%)
Coordination/direction	32 342	29 311	3 031	10,34
Secrétariat	18 356	15 984	2 372	14,84
Intervention/animation/travail communautaire	14 532	12 764	1 768	13,85
Administration/comptabilité	14 034	18 093	-4 059	-22,43
Agent de développement/liaison	20 865	17 748	3 117	17,56
Autres	17 686	17 163	523	3,05

4.6 Les secteurs d'interventions des entreprises d'économie sociale

Le tableau 54 présente le secteur d'intervention principal des OVEÉS. De façon prévisible, c'est le secteur dit de l'économie sociale qui est le plus fréquemment nommé17. Cependant, on notera que les secteurs famille, personnes démunies et jeunesse totalisent 45 % des groupes.

Tableau 54
Secteur d'intervention principal des OVEÉS

Secteur d'intervention principal	Nombre d'organismes	Pourcentage (%)
Familles	1	9,1
Personnes démunies	2	18,2
Jeunesse	2	18,2
Défense des droits	1	9,1
Général	1	9,1
Autres	0	0
Personnes âgées	1	9,1
Personnes handicapées	0	0
Économie sociale	3	27,2
Santé mentale	0	0
Alcoolisme et toxicomanie	0	0
Santé physique	0	0
Femmes	0	0
Alphabétisation	0	0
Logement social	0	0
Personnes immigrantes	0	0
Nombre de groupes ayant répondu	**11**	**100**

Le tableau 55 donne des indications sur les trois principaux secteurs d'intervention des OVEÉS, en combinant les réponses. La plupart des secteurs sont représentés, avec une prédominance des secteurs *Jeunesse* et *Personnes* démunies. La comparaison entre ces deux tableaux laisse entendre que malgré une certaine « spécialisation » (tableau 54), les visées des OVEÉS sont assez larges : les possibilités de l'économie sociale s'étendent à beaucoup d'aspects de la vie quotidienne.

[17] L'économie sociale est ici présentée comme un secteur d'intervention parce qu'elle s'adresse à toute la population et non à un type particulier de personne.

Tableau 55
Les secteurs d'intervention combinés

Secteur d'intervention combiné	Nombre d'organismes	Pourcentage (%)
Familles	2	18,2
Personnes démunies	5	45,5
Jeunesse	5	45,5
Défense de droits	2	18,2
Général	3	27,3
Autres	1	9,1
Personnes âgées	1	9,1
Personnes handicapées	1	9,1
Économie sociale	4	36,4
Santé mentale	1	9,1
Alcoolisme et toxicomanie	1	9,1
Santé Physique	1	9,1
Femmes	0	0
Alphabétisation	0	0
Logement social	1	9,1
Personnes immigrantes	0	0
Nombre de groupes ayant répondu	**11**	**100**

4.7 Le bénévolat dans l'économie sociale

Contrairement à ce qu'on aurait pu penser, le fait de s'inscrire dans l'économie sociale n'élimine pas le recours au bénévolat (tableau 56). Un seul organisme se désignant comme appartenant aux OVEÉS déclare n'avoir aucun bénévole. La plupart en ont de 1 à 20, le maximum étant de 430, pour un total de 579. Cela laisse penser qu'avoir des activités d'ordre économique n'empêche pas l'action citoyenne – à moins que cela ne signifie que les OVEÉS sont trop fragiles pour pouvoir se passer de l'implication bénévole[18]. Quoiqu'il en soit, les tableaux suivants indiquent que les OVEÉS demeurent comparables aux organismes communautaires en leur ensemble.

Le tableau 56 montre que les entreprises d'économie sociale et les organismes avec volet représentent 20,1 % du total des bénévoles, soit 579 bénévoles, ce qui est plus élevé que la proportion d'OVEÉS, qui représente environ 10 % du nombre total d'organismes. Pour ce qui est des heures de bénévolat, le tableau 57 montre que les 891 heures représentent 4 % du total des heures de bénévolat effectuées dans le milieu communautaire (tableau 14). En d'autres termes, les OVEÉS ont recours au bénévolat, mais pour moins d'heures que ne le laisserait attendre leur proportion dans l'ensemble des organismes.

[18] Comme pour l'ensemble des OBNL, les OVEÉS ont des conseils d'administration bénévole.

Tableau 56
Répartition des bénévoles par organisme (OVEÉS)

Nombre de bénévoles	Nombre d'organismes	Pourcentage (%)	Nombre total de bénévoles
Aucun/NSP	1	9,1	0
1 à 20	7	63,6	76
21 à 40	1	9,1	25
41 à 60	1	9,1	48
61 à 80	0	0	0
81 à 100	0	0	0
101 et plus (maximum = 430)	1	9,1	430
TOTAL	**11**	**100**	**579**

Tableau 57
Répartition du nombre d'heures de bénévolat par organisme (OVEÉS) (pour novembre 2006)

Nombre d'heures de bénévolat	Nombre d'organismes	Pourcentage (%)	Nombre total d'heures de bénévolat
NSP/ pas de réponse	0	0	
1 à 19 h	0	0	
20 à 39 h	4	44,4	95
40 à 59 h	2	22,2	105
60 à 79 h	0	0	0
80 et 99 h	0	0	0
100 à 119 h	1	11,1	100
120 h et plus (maximum = 356)	2	22,2	591
TOTAL	**9**	**99,9**	**891**

4.8 Les services offerts

Le tableau 58 présente, dans le cas des organismes ayant un volet d'économie sociale, les services offerts par l'organisme et son volet, et non les services offerts seulement par le volet. Les données ne permettent pas de pousser plus loin la distinction.

On remarque que, malgré le fait que les services du type *Économie sociale* reviennent plus souvent, on retrouve d'autres types de services offerts par les OVEÉS, comme des services *Accompagnement et suivi* qui sont présents dans 20 % des cas.

Tableau 58
Les services offerts par les OVEÉS (1er service)

Services	Nombre	Pourcentage (%)
Accompagnement et suivi	2	20
Accueil et référence		
Aide à domicile	1	10
Ateliers, activités, cours, etc.	1	10
Défense des droits et lutte		
Documentation et recherche		
Économie sociale	3	30
Écoute, soutien et relation d'aide	1	10
Entraide	1	10
Formation de bénévoles		
Hébergement	1	10
Information et référence		
Lieu de rencontre		
Recherche de financement		
Regroupement, soutien et représentation des organismes		
Relation d'aide		
Sensibilisation		
Soutien technique		
Transport		
Total	**10**	**100**

5. La question du financement

Parmi les OVEÉS, quatre organismes disent avoir un **volet** d'économie sociale. Ces quatre groupes disent avoir des difficultés de financement : un groupe déclare avoir des problèmes pour son financement de base, un groupe pour son financement d'appoint, deux groupes pour le financement de croissance. C'est donc dire que le fait d'avoir des problèmes de financement n'empêche pas la création d'un volet d'économie sociale rattaché à l'organisme. De plus, on remarque que 3 de ces 4 organismes réinvestissent les surplus au profit de la mission globale de l'organisme, soit pour les services existants ou pour assumer une partie des salaires. On peut donc penser que le volet d'économie sociale, outre son utilité intrinsèque pour la réponse aux besoins de la clientèle, sert aussi les organismes eux-mêmes en permettant de compenser un financement insuffisant, ou diminuer la dépendance face au financement extérieur.
Les volets d'économie sociale ont d'autres impacts tant sur l'organisme que sur le milieu. Par exemple, pour trois des quatre organismes ayant un volet d'économie sociale cela amène une consolidation des emplois existants dans l'organisme. Les organismes ayant un volet d'économie sociale constatent également une amélioration de leur rayonnement auprès des clientèles.

Pour ce qui de l'impact sur le milieu, les quatre organismes ont répondu qu'ils voyaient une amélioration de la qualité de vie. La diminution des effets de la pauvreté, la réduction de la demande sur les services publics et la réduction de l'isolement ont aussi été données comme

deuxième réponse.

Finalement, nous avons demandé quel est l'impact du volet d'économie sociale sur les ressources humaines de l'organisme. Dans 3 des 4 organismes ayant un volet d'économie sociale, il y a eu **création** de 1 à 2 emplois et dans le dernier cas, plus de 7 emplois ont été créés. Aussi, 3 des 4 organismes ont aussi **consolidé** des emplois, soit 1 à 2 emplois dans le cas de 2 organismes, et 5 à 6 emplois dans le quatrième organisme. Il est frappant de constater que les impacts du volet d'économie sociale sur les ressources humaines diffèrent dans chacun des quatre cas. Donc, chaque volet a un impact différent sur le personnel de l'organisme[19]. Par ailleurs, on compte sept organismes qui se **définissent** comme des entreprises d'économie sociale. Ils représentent donc 8,4 % de l'ensemble des organismes. De ces 7 organismes, on compte 1 coopérative et 6 organismes à but non lucratif.

Pour ce qui est de l'impact sur le milieu par les entreprises d'économie sociale, celles-ci ont un spectre de réponse plus large que pour les volets d'économie sociale. Deux entreprises ont même énuméré tous les choix de réponses disponibles comme étant les impacts positifs de l'entreprise sur le milieu. En dehors de ces deux organismes, la réponse revenant le plus souvent est : « la diminution des effets de la pauvreté ».

Synthèse

Lorsque l'on regarde la place de l'économie sociale dans le milieu communautaire de Saguenay, on voit que les OVEÉS représentent 13,2 % des organismes membres des regroupements. On remarque que les OVÉES interviennent dans les mêmes sphères, en général, que le reste des organismes communautaires, autant au niveau des secteurs d'intervention que des populations rejointes. De façon globale, d'ailleurs, on pourrait dire que le trait marquant de cette section est la grande similitude existant entre les OVÉES et l'ensemble des organismes communautaires : visiblement, le fait de développer un volet d'économie sociale ne bouleverse ni l'action, ni l'ancrage, ni la mission des organismes. Fait significatif : les OVÉES utilisent des bénévoles de façon plus élevées par rapport à l'hypothèse de départ que nous avions posée. Symétriquement, on pourrait dire que les organismes qui développent un volet d'économie sociale ne sont pas essentiellement différents des autres. Bref, malgré leur statut différent des autres organismes communautaires, les entreprises d'économie sociale et les volets d'économie sociale vont agir dans un cadre similaire à celui des autres organismes communautaires.

Ils sont peu nombreux au moment de l'enquête (7 sur 83 organismes participants) ; ce sont essentiellement des OBNL et l'idée ou le projet de les mettre sur pied provient du milieu proche de l'organisme. Généralement, ils répondent à un désir d'élargissement de la clientèle de l'organisme. Les OVEÉS sont largement ouverts sur leur environnement, que ce soit par le type de clientèles, la participation à des lieux de concertation avec d'autres organisations, ou la période pendant laquelle ils offrent leurs services. La plupart réinvestissent les sommes reçues dans la mission de l'organisme et ont comme effet une consolidation des emplois de l'organisme porteur, voire une création nette d'emplois. Les salaires des OVÉES sont légèrement supérieurs à ceux des autres organismes, ce qui laisse entendre qu'ils permettent d'améliorer les conditions salariales des organismes qui les ont mis sur pied.

19 Voir questionnaire en annexe pour les choix de réponses

ANNEXES

A Copie du contenu du document *Consignes du questionnaire*

Consignes spécifiques à chacune des questions

A- IDENTIFICATION DU GROUPE

1) Fonction :
   - ➢ Titre du poste de la personne répondante
   - ➢ Depuis combien d'années :
     - ❖ Arrondir à l'année près
     - ❖ Peu importe si le répondant a travaillé à temps partiel
     - ❖ Peu importe s'il y a eu interruption de quelques mois
     - ❖ **Mais** exclure le nombre d'années approprié si interruption de plusieurs années

B- ORGANISATION, PRISE DE DÉCISION ET MEMBERSHIP

8) a) Quelles sont les instances présentes dans votre groupe ?
   - ➢ Nombre de rencontres durant la « dernière année financière » :
     - ❖ Inscrire N/A si l'instance est absente
     - ❖ Inscrire **Ne sait pas (NSP) quand** il y a eu des rencontres mais qu'on ne sait pas exactement le nombre
     - ❖ **Rapportez-vous à l'année de référence mentionnée à la question 5**

   b) Quelles sont les fonctions remplies par :
   - ➢ Les fonctions sont les mêmes qu'à la question 8 a), c'est-à-dire a = décision par rapport aux orientations; b = planification des activités; c = réalisation des activités.

10) Durant la dernière année financière quel était le nombre de membres dans votre groupe?
   - ➢ Ce chiffre peut être approximatif. **Mais** il est préférable de laisser en blanc si le répondant pense qu'il a une estimation peu sûre ou très imprécise
     - ❖ Par exemple, **un bon estimé est un chiffre approximatif** sûr à :
       - ▪ Plus ou moins 5, si moins de 50 membres
       - ▪ Plus ou moins 10, entre 50 et 100 membres
       - ▪ Plus ou moins 25, si plus de 100 membres
     - ❖ **Mais si** le répondant n'est pas capable d'estimer de manière aussi sûre, il doit inscrire **Ne sait pas (NSP)**

1

C- PERSONNEL RÉMUNÉRÉ

12) Pour la dernière année financière, quel est le portrait du personnel de votre organisme?

- Pour les deux dernières colonnes, cocher 1 ou 2 cases selon si la personne travaille pour l'organisme pour le volet d'économie sociale ou les deux.
- Le chantier de l'économie sociale définit l'économie sociale comme ceci :
  - **Économie** : renvoie à la production concrète de biens ou de services ayant l'entreprise comme forme d'organisation et contribuant à une augmentation nette de la richesse collective.
  - **Sociale** : réfère à la rentabilité sociale, et non purement économique de ces activités démocratique, par le soutien d'une citoyenneté active, par la promotion de valeurs et d'initiatives de prise en charge individuelle et collective. La rentabilité sociale contribue donc à l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être de la population, notamment par l'offre d'un plus grand nombre de services. Tout comme pour le secteur public et le secteur privé traditionnel, cette rentabilité sociale peut aussi être évaluée en fonction du nombre d'emplois créés.

- Il est souvent **difficile de répondre** de manière exacte **sur une période d'un an.**
  - Les répondants doivent donc répondre de manière globale aux questions. Toutefois, il faut suivre les **quelques règles suivantes :**
    - Le répondant soit inclure les données sur lui-même dans ce tableau;
    - Fonction :
      - Si plus d'une fonction, répondre par **la plus importante**
      - S'il y a eu changement de fonction, **répondre par la dernière** en cours et y référer pour la suite du tableau
    - Heures / semaines : si variable dans l'année, répondre par une **moyenne approximative** ou répondre selon l'horaire d'hiver plutôt que d'été ou selon l'horaire habituel plutôt qu'exceptionnel
    - Sem / année : inclure toutes les semaines même si nombre d'heures a été variable
    - Salaire : s'il y a eu modification dans l'année, **prendre le salaire le plus élevé** correspondant à la fonction inscrite ci-dessus
    - Ne pas inclure dans le salaire les montants forfaitaires donnés aux bénévoles
    - Âge : si inconnu, répondre par une approximation à la dizaine près selon son bon jugement (EX : 20, 30, 40 ou 50)

2

- Diplôme : s'assurer que le diplôme a été obtenu, sinon inscrire le niveau de diplôme précédent.
- Ancienneté :
  - Répondre par le nombre d'années dans l'organisme peu importe la (les) fonction(s) rémunérée(s) occupée(s) **mais** exclure les années à titre de bénévole et exclure aussi les années passées ailleurs si la personne est partie un temps puis est revenue après
  - Si réponse exacte plus ou moins sûre, estimer à 5 ans près; si réponse totalement inconnue, inscrire **Ne sait pas (NSP)**

D- BÉNÉVOLAT

13) Pendant la dernière année financière, combien de bénévoles réguliers avez-vous eu dans votre organisme ?

- Un bon estimé est un chiffre qui fait une approximation sûre à :
  - Plus ou moins 2 personnes si moins de 10 bénévoles
  - Plus ou moins 5 personnes, si entre 10 et 50 bénévoles
  - Plus ou moins 10 personnes, si entre 50 et 100 bénévoles
  - Plus ou moins 25 personnes, si plus de 100 bénévoles

- **Autrement, la** réponse est totalement imprécise ou inconnue : inscrire **Ne sait pas (NSP)**

Définition de bénévoles réguliers :
*Il s'agit des personnes qui ne sont pas du personnel rémunéré de l'organisme mais qui ont donné gratuitement du temps à plusieurs reprises durant l'année (**au moins 3 fois dans l'année**), et de manière soit **ponctuelle**, ou de manière plus **régulière** (hebdomadaire, mensuelle ou saisonnière).*

15) Au cours du mois de novembre dernier, combien d'heures de bénévolat ont été réalisées dans votre organisme par les bénévoles réguliers ?

- Il s'agit du nombre d'heures-personnes, soit le nombre d'heures données par tous les bénévoles au total :

  Ex : (1 journée = 7 heures)
  2 journées X 3 bénévoles = 42 heures
  (2 journées X 1 bénévole) + (3 heures X 2 bénévoles)= 20 heures

3

- Un bon estimé est une approximation sûre à :
  - Plus ou moins 5, si moins de 50 heures
  - Plus ou moins 10, si entre 50 et 100 heures
  - Plus ou moins 25, si plus de 100 heures
  - **Autrement**, la réponse exacte est totalement imprécise ou inconnue : inscrire **Ne sait pas (NSP)**

E- RÉSEAUTAGE ET COLLABORATIONS

17) Durant la dernière année financière, votre groupe a-t-il participé à des lieux de concertation, ou de représentation, ou à des collaborations moins formelles avec :

b) d'autres groupes ou organisations ?

Dès qu'il y a une instance autre que communautaire, la représentation va dans la section b

Définition : Lieux de concertation
Lieux où l'on entretient des liens avec d'autres organisations dans le but d'élaborer, d'un commun accord, des projets politiques ou des actions communes (telles que des tables de concertation locale ou régionale).

Définition : Lieux de représentation
Lieux où l'on se fait connaître ou se fait accepter par des organismes extérieurs, et où l'on porte le point de vue de son organisme dans le but de conscientiser ou sensibiliser à des problématiques portées par l'organisme; ils constituent souvent des lieux stratégiques de relais pour sensibiliser la population (comme, par exemple, les Chambres de commerce ou les Centres et Instituts internationaux).

Définition : Lieux de collaboration
Lieux où l'on tisse des contacts concernant l'aide le concours, la coopération ou la participation de divers groupes à un travail en commun ou au travail de l'autre; ces contacts étant souvent créés en fonction de pratiques communes ou de rapports personnalisés.

Définition : Secteurs public ou parapublic ou gouvernemental
Ces secteurs réfèrent généralement aux ministères, agences, sociétés publiques; et au réseau public de la santé ou de l'éducation (CLSC, Régie régionale, Commission scolaire).

4

Définition : Table de concertation non-incorporée versus une organisation incorporée

Il s'agit de différencier ici les lieux qui font l'objet d'une institutionnalisation formelle (organisation incorporée) versus des lieux plus spontanés, plus éphémères et plus ponctuels (table non-incorporée).

F- ACTIVITÉS, SERVICES ET POPULATIONS REJOINTES

18) Durant la dernière année, quelles sont les trois activités principales que vous avez tenues?

Définition : Activités

Contrairement aux services, il ne s'agit pas des actions s'adressant par mandat aux usagers ou clientèles. Les activités ont plutôt une fonction ou une nature réciproque et collective, qui peut être tournée vers l'intérieur de l'organisation (Ex : création, réflexion, formation pour les personnes à l'interne) ou vers l'extérieur, et qui ont souvent un caractère spécial et temporaire (Ex : événement telle fête populaire ou café rencontre).

- Le mot **principales** réfère au volume des ressources que l'organisme consacre aux activités, que ce soit des personnes, du temps, ou de l'argent (comme par exemple : temps de préparation, durée de l'activité, argent alloué aux activités)

Exemple :

- Activité de création
- Atelier de réflexion thématique
- Atelier-plénière
- Café-rencontre
- Campagne de pression
- Comité de travail
- Conférence / séance d'information
- Cours / session de formation
- Fête populaire
- Participation aux consultations publiques, présentation de mémoire
- Journée d'étude ou de réflexion
- Table ronde

5

19) Quels sont les trois principaux services offerts par votre organisme?

- Le mot **principaux** : même définition qu'à la question 18

  Exemple :

  - Accompagnement et suivi
  - Accueil
  - Aide à domicile
  - Consultation budgétaire
  - Défense des droits et lutte
  - Dépannage alimentaire
  - Dépannage / répit
  - Documentation et recherche
  - Écoute, soutien et relation d'aide
  - Entraide
  - Formation de bénévoles
  - Hébergement
  - Information et référence
  - Réadaptation
  - Sensibilisation
  - Service de garde
  - Service de transport
  - Hébergement
  - Information et référence
  - Réadaptation
  - Sensibilisation
  - Service de garde
  - Service de transport

20) Existe-t-il une tarification pour certains des services qu'offrent votre groupe?

Définition : Tarification
Il s'agit des montants d'argent, qu'ils soient partiels, minimaux ou même symboliques, exigés des usagers ou clientèles; inclure les services, même si seulement certaines tranches d'usagers paient pour ceux-ci alors que d'autres sont exemptées. Mais ***exclure*** *les cotisations des cartes de membres.*

25) a) Votre organisme rejoint combien de personnes par ses activités et services

a) Définition : Rejointes directement ou indirectement
*Il s'agit de distinguer si les services s'adressent en personne à des individus (****directement****) ou seulement à des collectifs ou par l'intermédiaire de médias (****indirectement****). Ex : un organisme de défense des droits dans une localité peut toucher plus significativement un ensemble de familles de façon indirecte que*

6

traiter avec chaque chef de familles directement; une station de radio communautaire rejoint indirectement les populations).

b) Type de population

Nombre de personnes rejointes

- Il faut compter **une seule fois les personnes**, même si elles sont rejointes par divers services ou diverses activités, ou qu'elles sont rejointes plus d'une fois pour un même service.
- Compter **minimalement** 3 individus par famille (un homme, une femme et un enfant)
  - Un bon estimé est une approximation sûre à :
    - Plus ou moins 5, si moins de 50 personnes
    - Plus ou moins 10, si entre 50 et 100 personnes
    - Plus ou moins 25, si entre 100 et 1000 personnes
    - Plus ou moins 100, si plus de 1000 personnes
    - **Autrement, la** réponse est totalement imprécise ou inconnue : inscrire **Ne sait pas (NSP)**

26) Les personnes rejointes par votre organisme proviennent de quels groupes socio-économiques?

Il s'agit ici de la **population rejointe dans les faits**, et non pas celle ciblée au départ.

G- FINANCEMENT ET DÉPENSES

27) Identifiez les sources de financement et les montants de la dernière année financière

- Le **Revenu total est la case la plus importante** à remplir (au bas du tableau)
- Nous avons distingué 3 grands ensembles de sources : public, autofinancement et privé
- Par du **financement public**, on peut avoir bénéficié de subventions en argent ou encore d'achats de services (en vertu de contrats en sous-traitance)
- **L'autofinancement n'est pas** le résultat de démarchage pour aller chercher du financement auprès de fondations privées ou de toute corporation / organisation privée, car cela est inclus dans les **sources privées**. Il s'agit plutôt de :
  - **Des cotisations des membres**
  - La vente de services, produits, activités spéciales
  - De placements
  - Ou d'une campagne d'autofinancement ayant résulté en des dons individuels

- Logiquement, le Revenu total devrait être égal au total des montants des diverses sources. Cependant, **vous n'avez pas à remplir toutes les cases des diverses sources** s'il n'y a pas de telles données; toutefois, si le répondant est certain que le montant est nul, il doit inscrire « 0 ».

28) Avez-vous une entente de financement récurrent avec un ministère ou un organisme?

Inscrire toutes les ententes de financement qui ont cours durant l'année financière de référence avec le montant qui est dévolu à cette année.

Ex : Une entente de 3 ans a été signée avec l'agence régionale de la Santé et des Services sociaux au montant de 90 000$ au cours de l'année, et une autre entente de 9 000$ sur 2 ans avec la Ville se termine. Un montant de 30 000$ apparaîtra alors à la ligne Ministère de la Santé et un autre montant de 4 500$ vis-à-vis Ville : ce qui correspond à un total de financement de 34 500$ pour l'année de référence.

30) Quelle proportion de votre temps avez-vous consacré à la recherche de financement?

- Fournir l'estimation la plus réaliste possible
  - Inscrire **Ne sait pas (NSP)** seulement si la réponse vous est inconnue.

31) Avez-vous des difficultés de financement?

Il s'agit de répondre en fonction d'un financement permettant « de réaliser adéquatement » le mandat de l'organisme, non pas dans une vision maximaliste.

32) Au cours de la dernière année financière, quel était le montant des dépenses de votre organisme pour les postes suivants

- Toutes les réponses doivent être celles inscrites à l'état financier : aucune estimation ne doit remplacer le montant exact.
- Inscrire le nom du fournisseur et sa localisation.
- S'assurer que les Dépenses totales soient égales au total des différents montants.

41) Combien de nouveaux emplois ont été créés pour votre volet d'économie sociale?

Inscrire **seulement** les emplois créés **depuis** la mise en place du volet d'économie sociale.

8

42) Combien d'emplois, déjà existants ont été consolidés par votre volet d'économie sociale?

Inscrire **seulement** les emplois qui existaient avant la mise en place du volet d'économie sociale **et** qui ont été **consolidés** par celui-ci.

9

B Copie du questionnaire

QUESTIONNAIRE

ÉTUDE D'IMPACTS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES DU MILIEU COMMUNAUTAIRE

Février 2006

CDC des Deux-Rives

Regroupement des organismes communautaires de La Baie et du Bas-Saguenay

CDC DU ROC

3791, de la Fabrique
5E étage
Jonquière (Québec)
G7X 7W6
(418) 547-9351

(418) 544-4626
lerivage@royaume.com

371, rue Racine Est
Chicoutimi (Québec)
G7H 5C8
(418) 696-2188

À chaque fois que vous voyez, *consultez le guide*

A- IDENTIFICATION DU GROUPE

Date d'aujourd'hui _____ **Réservé aux CDC**

1. Nom du groupe : _____ ☐☐☐

De quel regroupement êtes-vous membre ? (plus d'un choix possible) ☐☐☐

a) CDC du Roc ☐
b) CDC des Deux-Rives ☐
c) Regroupement des org. com. de La Baie et du Bas-Saguenay ☐

_____

Nom de la personne répondante : _____

Fonction : _____

Depuis combien d'années occupez-vous cette fonction ? ☐ ans ☐☐☐

Depuis combien d'années œuvrez-vous dans l'organisme ? ☐ ans ☐☐☐

2. En quelle année votre groupe a-t-il été incorporé ? ☐

3. Quel est le statut juridique actuel de votre groupe ? (1 choix) ☐☐☐

a) Organisme sans but lucratif (avec charte)
b) Coopérative
c) Autre, précisez

_____
_____
_____

4. Quel genre de groupe vous décrit le mieux ? (1 seul choix) ☐☐☐

a) Groupe communautaire de promotion et de défense de droits ☐
b) Groupe communautaire d'entraide ☐
c) Groupe communautaire de services (pop. spéc. ou générale) ☐
d) Groupe communautaire d'entraide et de services ☐
e) Regroupement d'organismes communautaires ☐
f) Entreprise d'économie sociale ☐
g) Autre (précisez) ☐

_____
_____
_____

1

5. Spécifiez les mois et l'année financière de référence utilisés pour ce questionnaire.

Du _____(mois/année) au _____(mois/année)

6. Quels sont les trois principaux secteurs d'intervention de votre groupe ?
(Indiquez l'ordre des 3 plus importants, « 1 » étant le plus important)

a)	Alcoolisme et toxicomanie	
b)	Alphabétisation	
c)	Défense des droits	
d)	Économie sociale	
e)	Familles	
f)	Femmes	
g)	Hommes	
h)	Jeunesse	
i)	Logement social	
j)	Personnes âgées	
k)	Personnes démunies	
l)	Personnes handicapées	
m)	Personnes immigrantes	
n)	Population générale	
o)	Santé mentale	
p)	Santé physique	
q)	Autre (précisez)	

_____

_____

7. Quel est le territoire couvert par les activités et les services qu'offrent votre groupe ?
(1 seul choix)

a)	Quartier(s) ou arrondissement(s)	
b)	Territoire de CLSC	
c)	MRC	
d)	Sous-régional	
e)	Régional	

B- ORGANISATION, PRISE DE DÉCISIONS ET MEMBERSHIP

8. a) Quelles sont les instances présentes dans votre groupe ?
(Plus d'une réponse possible, N/A si l'instance est absente, NSP = ne sait pas)

Instances	Nombre de réunions au cours de la dernière année financière	Fonctions *	Nombre de personnes
Assemblée générale			
Conseil d'administration			
Comité exécutif			
Comité divers			
Autres :			

* **Fonctions** :
1) Décisions par rapport aux orientations;
2) Planification des activités;
3) Réalisation des activités.

8. b) Quelles sont les fonctions* remplies par :
*** Fonctions** :
1) Décisions par rapport aux orientations;
2) Planification des activités;
3) Réalisation des activités.

a) Conseil d'administration		
b) Directeur/directrice		
c) Coordonnateur/coordonnatrice		
d) Employés réguliers		
e) Bénévoles		
f) Membres		

9. Quels sont les critères d'éligibilité pour devenir membre de votre organisme ?
(Plus d'une réponse possible) (si vous n'avez pas de membre, passez à la question 11)

a) Être accepté par le conseil d'administration	
b) Être utilisateur de services	
c) Faire partie du groupe-cible	
d) Partager les objectifs de l'organisme (ou du regroupement)	
e) Payer une cotisation	
f) Représenter un autre organisme	
g) Pas de membership officiel	
h) Autre, précisez :	

10. Durant la dernière année financière, quel était le nombre de membres dans votre groupe ?
(Si vous n'avez pas la réponse exacte ou un bon estimé, inscrire « Ne sait pas »

a) Nombre total de membres	
b) Membres individuels	
c) Membres corporatifs et associations	

C- PERSONNEL RÉMUNÉRÉ

11. Votre personnel rémunéré est-il :
(Plusieurs choix possibles)

a) Soumis à une politique interne de conditions de travail	
b) Régi par un contrat de travail ou une entente administrative	
c) Syndiqué	
d) Bénéficiaire d'un régime de retraite collectif (RÉER)	
e) Bénéficiaire d'un régime d'assurance-collective	
f) Soumis aux normes du travail	

3

12. Pour la dernière année financière, quel est le portrait du personnel de votre organisme ?

(Si vous n'avez pas la réponse exacte ou un bon estimé, indiquez NSP ou Ne sait pas) Demandez une copie supplémentaire du tableau ci-dessous si l'espace est insuffisant.

***Fonction:** a) Coordination/direction; b) Secrétariat; c) Intervention / animation / travail communautaire / service direct aux membres ou collectivité; d) administration/comptabilité; e) agent de développement /liaison; f) Autre, précisez dans la case

****Diplôme obtenu :** a) Sans diplôme; b) Secondaire général ou professionnel; c) collégial général ou professionnel; d) universitaire spécifiez (certificat, baccalauréat, maîtrise)

	Fonction*	Hrs / sem	Sem. /an	Salaire Horaire	Sexe	Âge	Dernier Diplôme Obtenu**	Domaine d'étude	Ancienneté	Si moins d'un an, est-ce un nouveau poste, ou un remplacement	Est-ce un Programme (spécifiez)	Votre organisme	Pour votre volet d'économie sociale
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
11													
12													

***Fonction :** a) Coordination/direction
b) Secrétariat
c) Intervention / animation / travail communautaire / service direct aux membres ou collectivité
d) administration/comptabilité
e) agent de développement /liaison
f) Autre, précisez dans la case

D- BÉNÉVOLAT

13. Pendant la dernière année financière, combien de bénévoles réguliers avez-vous eu dans votre organisme ?
(Réponse exacte ou bon estimé)

a)	Nombre total de bénévoles réguliers	☐☐☐
b)	Nombre de femmes	
c)	Nombre d'hommes	

14. D'où proviennent les bénévoles ?

a)	Étudiant/étudiante	☐☐☐
b)	Retraité/retraitée	
c)	Femme/Homme au foyer	
d)	Groupe	
e)	Autre_____	

15. Au cours du mois de novembre dernier, combien d'heures de bénévolat ont été réalisées dans votre organisme par les bénévoles réguliers ?

Heures durant le mois ☐

16. Quelles sont les fonctions occupées par les bénévoles dans votre groupe ?
(Plus d'une réponse possible)

a)	Participation au conseil d'administration	☐☐☐
b)	Coordination/direction	
c)	Tâches administratives/comptabilité	
d)	Secrétariat	
e)	Services directs aux personnes	
f)	Entretien	
g)	Participation aux comités de travail	
h)	Participation / organisation des activités	
i)	Autre(s), précisez	

_____
_____
_____

5

E- RÉSEAUTAGE ET COLLABORATIONS

17. Durant la dernière année financière, votre groupe a-t-il participé à des lieux de concertation*, ou de représentation, ou à des collaborations moins formelles avec :

a) **Le secteur communautaire ?**

Oui ☐
Non ☐

Nombre de lieux de concertation et /ou de représentation et/ou de collaboration

Total ☐

Nommez-les 3 lieux de concertation et/ou de représentation et/ou de collaboration les plus importants ?

_____
_____
_____

b) **D'autres groupes ou organisations ?**
(Exemples : public, parapublic, gouvernemental, communauté religieuse, syndicat, etc.)

Oui ☐
Non ☐

Nombre d'instances total ☐

Nommez-les 3 lieux de concertation et/ou de représentation et/ou de collaboration les plus importants ?

_____
_____
_____

F- ACTIVITÉS, SERVICES ET POPULATION REJOINTE

18. Durant la dernière année, quelles sont les trois activités* principales que vous avez tenues ?

a) _____
b) _____
c) _____

19. Quels sont les trois principaux services offerts par votre organisme ?

a) _____
b) _____
c) _____

6

20. Existe-t-il une tarification pour certains des services qu'offrent votre groupe ?

Oui ☐
Non ☐

☐☐☐

21. Est-ce que votre organisme se définit comme une entreprise d'économie sociale ?

Oui ☐
Non ☐

☐☐☐

(Si oui, répondez aux questions 23 à 52)

22. Avez-vous développé un volet d'économie sociale ?

Oui ☐
Non ☐

☐☐☐

(Si oui, poursuivez le questionnaire jusqu'à la fin)
(Si non, poursuivez le questionnaire jusqu'à la question 32. Ne répondez pas à la section H)

23. En général, combien d'heures par semaine votre organisme est-il ouvert aux usagers ?
(Réponse exacte ou bon estimé, sinon Ne sait pas)

Heures par semaine ☐

24. À qui votre organisme s'adresse-t-il surtout ?
(Indiquez l'ordre des 3 plus importants, « 1 » étant le plus important)

☐☐☐

a) L'ensemble de la population ☐
b) Enfants (moins de 12 ans) ☐
c) Familles ☐
d) Femmes ☐
e) Hommes ☐
f) Itinérants ☐
g) Jeunes (12 à 17 ans) ☐
h) Personnes âgées ☐
i) Pers. alcooliques et/ou toxicomanes ☐
j) Pers. analphabètes ☐
k) Pers. appauvries ☐
l) Pers. sans emploi ☐
m) Pers. handicapées ☐
n) Pers. ayant des problèmes de santé mentale ☐
o) Pers. ayant des problèmes de santé physique ☐
p) Communautés culturelles et/ou autochtones ☐
q) Autre(s), précisez ☐

_____
_____
_____

7

25. a) Votre organisme rejoint combien de personnes par ses activités et services ?

Directement
Indirectement

25. b) Type de population.
(Nombre total ou approximatif)

Femmes
Hommes

26. Les personnes rejointes par votre organisme proviennent de quels groupes socio-économiques ?
(Indiquez l'ordre des 3 plus importants, « 1 » étant le plus important)

a) Personnes sans chèque
b) Prestataires de l'assistance-emploi (aide sociale)
c) Prestataires de l'assurance-emploi (chômage)
d) Autres prestataires (CSST, SAAQ, etc.)
e) Salariés
f) Retraités
g) Autre, spécifiez

G- FINANCEMENT ET DÉPENSES

27. Identifiez les sources de financement et les montants de la dernière année financière.
(Arrondir à la dizaine)

	Source	Montant global
Public	1. Gouvernement fédéral	
	2. Gouvernement provincial et réseau public	
	3. Municipalité ou MRC	
Auto financement	4. Cotisation des membres	
	5. Activités de levée de fonds (soupers, etc.)	
	6. Vente de biens et services	
	7. Intérêts de placement	
Privé	8. Centraide	
	9. Communautés religieuses	
	10. Fondations et autres sources non gouvernementales	

REVENU TOTAL	

8

28. Avez-vous une entente de financement récurrent avec un ministère ou un organisme ?

Oui ☐
Non ☐

Si oui, avec le(s)quel(s) :	Montant
Agence de la Santé et des Services sociaux (PSOC, PAL, PAR)	
Ministère de la Famille, des Aînés et Condition féminine,	
Emploi et Solidarité sociale	
Gouvernement du Québec (spécifiez)_____	
Municipalité et MRC	
Ministère fédéral (spécifiez)_____	
Autres (spécifiez)_____	
TOTAL du financement récurrent	

29. De quelle(s) autre(s) forme(s) de soutien a bénéficié votre organisme dans la dernière année financière ?
(Plusieurs choix possibles)

a) Prêt d'un local ☐
b) Dons d'équipements ou fournitures ☐
c) Services professionnels ☐
d) Autres avantages, précisez ☐

_____
_____
_____

30. Quelle proportion de votre temps avez-vous consacré à la recherche de financement ?

% ☐

31. Avez-vous des difficultés de financement ?

a) Pour le fonctionnement de base (pour survivre) ☐
b) Pour le fonctionnement d'appoint (pour offrir les mêmes services) ☐
c) Pour le fonctionnement de croissance (pour développer) ☐
d) Non, pas de difficultés ☐

32. Au cours de la dernière année financière, quel était le montant des dépenses de votre organisme pour les postes suivants :

Postes de dépenses	Montant	Localisation des fournisseurs principaux
Frais salariaux (salaires et avantages sociaux)		
Frais locatifs (loyer et locaux)		
Entretien d'équipement		
Assurances		
Électricité		
Photocopies		
Télécommunications		
Frais de formation		
Frais d'activités		
Frais de poste		
Fournitures de bureau (papeterie)		
Cotisations		
Promotion		
Frais de représentation et déplacement		
Location d'équipement		
Acquisition d'immobilisation à même les revenus		
Honoraires professionnels		
Frais de banque		
Amortissement (sur immobilisation et équipements)		
Autres dépenses, Spécifier :		
TOTAL DES DÉPENSES		

Si vous n'êtes pas un organisme d'économie sociale ou que vous n'avez pas de volet d'économie sociale passez à la question 52.

H- Volet d'économie sociale et entreprise d'économie sociale

**** Si vous vous définissez comme un entreprise d'économie sociale répondez aux questions 33, 34, 37, 39, 40, 48, 51, 52 qui sont encerclées**

***** Si vous avez un volet d'économie sociale répondez à la section au complet**

33. D'où origine l'idée de ce service ?

a) Conseil d'administration
b) Le personnel
c) Membres
d) Citoyens
e) Autre (précisez)
f) Ne sais pas

34. À quels besoins sociaux répondez-vous ?

10

35. Quel est le statut juridique de votre volet d'économie sociale ?

a) Coopérative ☐
b) Organisme sans but lucratif ☐
c) Autre (précisez) ☐

☐☐☐

36. Quels sont les liens organisationnels de votre volet d'économie sociale avec votre organisme ?

a) Le conseil d'administration est le même que votre organisme ☐
b) Un conseil d'administration distinct ☐
c) Un comité de travail ☐
d) Autre (précisez) ☐

_____
_____

☐☐☐

37. Est-ce que vous tenez une assemblée générale annuelle pour votre volet d'économie sociale ou votre entreprise d'économie sociale ?

a) Oui, car nous sommes un entreprise d'économie sociale ☐
b) Oui, mais distinct de celle de votre organisme ☐
c) Non, c'est un point dans notre assemblée générale annuelle ☐

☐☐☐

38. Si vous avez un volet d'économie sociale avez-vous un conseil d'administration distinct de votre organisme ?

Oui ☐
Non ☐

☐☐☐

39. Faut-il être membre pour avoir accès aux services de votre volet d'économie sociale ou de votre entreprise d'économie sociale ?

Oui ☐
Non ☐ (passez à la question 41)

☐☐☐

40. Y a-t-il une tarification pour devenir membre ?

Oui ☐
Non ☐

☐☐☐

41. Combien de <u>nouveaux emplois</u> ont été créés pour votre volet d'économie sociale ?

a) 0 emploi ☐
b) 1 à 2 emplois ☐
c) 3 à 4 emplois ☐
d) 5 à 6 emplois ☐
e) 7 emplois et plus ☐

☐☐☐

11

42. Combien d'emplois, déjà existants ont été consolidés par votre volet d'économie sociale ?

a) 0 emploi ☐
b) 1 à 2 emplois ☐
c) 3 à 4 emplois ☐
d) 5 à 6 emplois ☐
e) 7 emplois et plus ☐

☐☐☐

43. D'après vous, quel est l'impact le plus positif sur votre personnel de ce volet d'économie sociale ou de votre entreprise d'économie sociale ?

a) Réinsertion à l'emploi ☐
b) Diminution des effets de la pauvreté ☐
c) Réduction de l'isolement ☐
d) Augmentation de l'autonomie ☐
e) Autres (précisez) ☐

☐☐☐

44. Est-ce que la clientèle de votre volet d'économie sociale est la même que celle de votre organisme ?

Oui ☐
Non ☐ (passez à la question 46)

☐☐☐

45. La clientèle rejointe par votre volet d'économie sociale provient de quels groupes socio-économiques ?
(Indiquez l'ordre des 3 plus importants, « 1 » étant le plus important)

a) Personnes sans chèque ☐
b) Prestataires de l'assistance-emploi (aide sociale) ☐
c) Prestataires de l'assurance-emploi (chômage) ☐
d) Autres prestataires (CSST, SAAQ, etc.) ☐
e) Salariés ☐
f) Retraités ☐
g) Autre, spécifiez ☐

_____
_____
_____

☐☐☐

46. À combien de personnes différentes répondez-vous avec votre volet d'économie sociale ?

Nombre ☐

47. Tenez-vous une comptabilité distincte pour votre volet d'économie sociale ?

Oui ☐
Non ☐

☐☐☐

12

48. Les surplus de votre volet d'économie sociale ou de votre entreprise d'économie sociale sont réinvestis pour :
(plus d'une réponse possible)

a) Mission de l'organisme
b) Salaires
c) Ristourne aux membres
d) Autres services déjà existants
e) Distribués à la collectivité
f) Autre(s) précisez

49. Votre volet d'économie sociale a-t-il eu un impact positif sur votre organisme ?

a) Consolidation du personnel
b) Amélioration de la vie démocratique
c) Amélioration des relations avec les partenaires
d) Amélioration du rayonnement de votre organisme
e) Autre(s) (précisez)
f) Aucun

50. Votre volet d'économie sociale a-t-il eu un impact négatif pour votre organisme ?

a) Lourdeur administrative
b) Augmentation des dépenses
c) Autre(s) (précisez)
d) Aucun

51. D'après vous, quel est l'impact le plus important sur la population de ce volet d'économie sociale ou de votre entreprise d'économie sociale ?

a) Amélioration de la qualité de vie
b) Diminution des effets de la pauvreté
c) Réduction de la demande sur les services publics
d) Réduction de l'isolement
e) Augmentation de l'autonomie
f) Participation à l'amélioration de l'environnement
g) Autres (précisez)

13

52. **Commentaires sur le questionnaire :**

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

14

C Liste des membres des regroupements 2005-2006

Liste des membres de la CDC des Deux-Rives

ABCS
Accès-Travail-Femmes
Aide-Maman Plus inc.
Aînés(es) de Jonquière
APDPH
AQEA
ARPTC
Ass. Parents d'ados
Ass. pers. Épileptiques
Ass. pers. Fibromyalgiques
Ass. Résidents log. Municipaux
Centre Alpha de Jonquière
Centre de soutien à domicile
Centre Kéno-Patro
Comité de Quartier No 4
Coop solidarité serv. à domicile du Royaume
Entre Êtres
Escale
GRTP
Habitations partagées
La Chambrée
Le MIENS
Lettres vivantes
Ligue des Droits et libertés
Maison de Quartier
Maison des jeunes
Maison d'Hébergement Le séjour
Maison du Royaume
Maison d'un Nouvel Élan
Mieux-être
Mieux-Vivre
Mot-à-Mot
Palli-Aide
Patro de Jonquière
Rina Lapointe
Sentier Nouveau
Service budgétaire
SOS Jeunesse
Ville Saguenay

Liste des membres de la CDC du Roc

ACSMS
Activités communautaires B-12
ADHIS
AQDR section Chicoutimi
ARLPH
Ass. des locataires de HLM pour familles de Chicoutimi
Ass. rég. personnes épileptiques
Ass.des arthritiques Saguenay–Lac-St-Jean
Ass.des parents d'adolescents de Chicoutimi
Ass. des pers. aphasiques du Saguenay
Café-Jeunesse de Chicoutimi
Carrefour communautaire St-Paul
CDPEC
Centre d'action bénévole de Chicoutimi
Centre du lac Pouce
Centre Féminin du Saguenay
CLSC du grand Chicoutimi
Comité d'environnement
Comptoir vestimentaire Les Trouvailles
Corporation Les ados et la vie de quartier

Entreprises Jeunesse

FEMMES- ACTION (séparation divorce)
Fonds d'entraide communautaire

Friprix

GOPHS
Groupe Aide-action St-Honoré
Groupe d'action comm. Falardeau
Interassociation
Jardins du coin de Chicoutimi
Local jeunes centre-ville de Chicoutimi
Loge m'entraide
Maison ISA

Maison de l'espoir
Maison des familles
Maison des jeunes Alaxion
Maison des jeunes de
Maison des jeunes l'évasion
Maison des jeunes St-Fulgence
Miens (le)
Palli-aide
Reg. des usagers du transport
Regroupement Lact-o-bébés
Résidences Maison blanche 02
Séjour marie Fitzbach
Service alimentaire La Recette
Service budgétaire et communautaire de Chicoutimi
Service communautaire de consultation individualisée
Service de travail de rue de Chicoutimi
Services d'intég.sociale Nouvel Essor du Saguenay
UQAC, Département des sciences humaines
Société Alzheimer de la Sagamie
Société de l'autisme régionale

Liste des membres du Regroupement local des organismes communautaires en santé & services sociaux de La Baie & du Bas-Saguenay.

Bambinerie du Fjord
Centre Alpha
Centre amical de La Baie
Centre de bénévolat Soif de vivre
Centre Le Phare
Centre MultiServices, 3e Escadre de Bagotville
Centre pastoral St-Alphonse
CLSC
Domaine de la Présentation
Groupe d'action communautaire de l'A.P.R.S.
Maison d'accueil Père Emilien-Carrier
Maison de l'Espoir
Maison des Familles
Maison des jeunes de La Baie
Maison des Jeunes du Bas-Saguenay
Parents d'Ados du Fjord
Popote mobile de La Baie
Service budgétaire populaire